T 2137 - 653 - 8,00 F
3792137008000 06530
hebdo
le monde libertaire
C.I.R.A.
ISSN 0026-9433
Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°653 JEUDI 5 MARS 1987 8,00 F

SÉCURITÉ SOCIALE

Faites riche... soignez-vous !

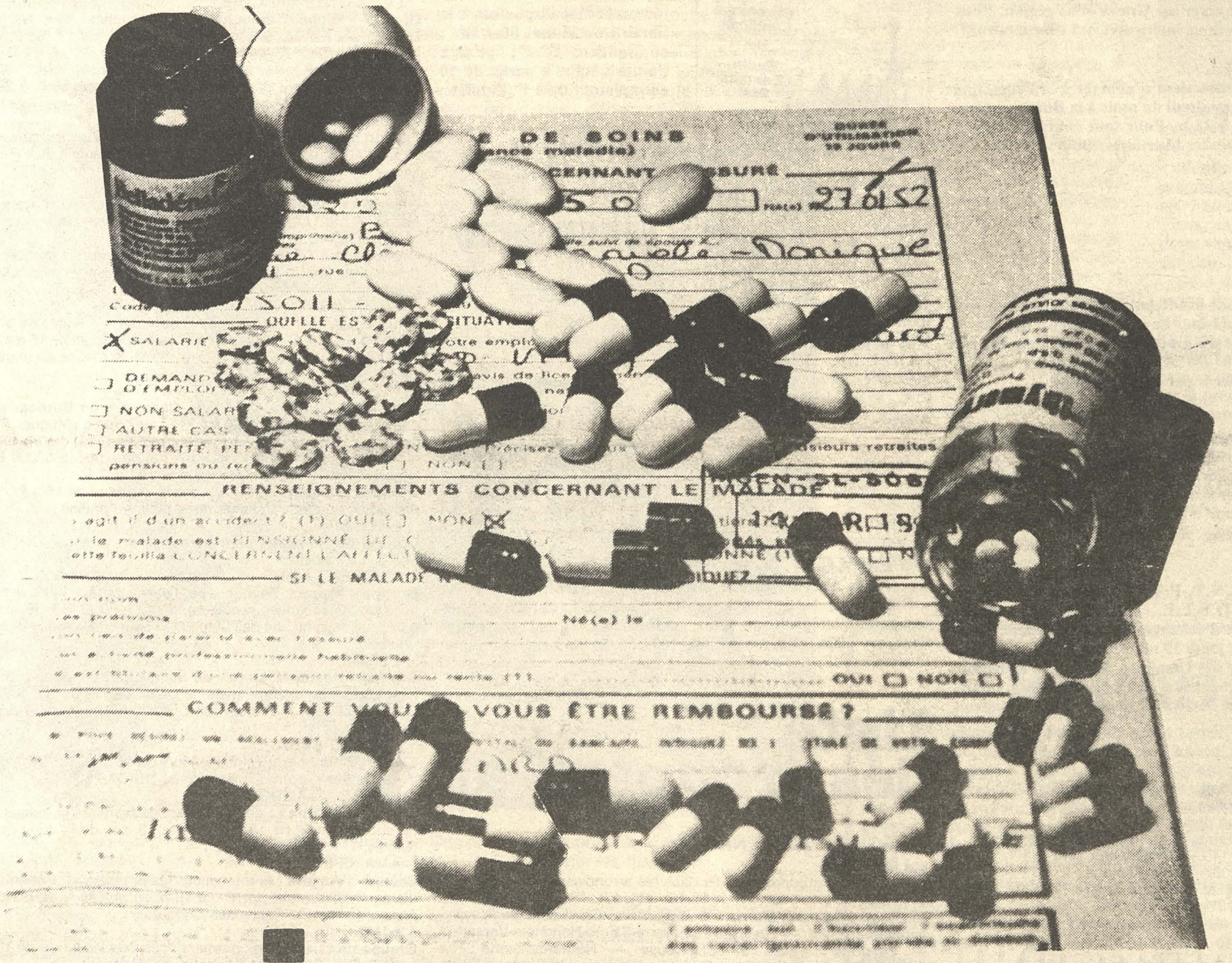

TERRORISME

Le témoignage des hamsters sur fond de délire médiatique.

PAGE 7

ESPAGNE

Un témoignage sur le vif après trois mois de grève lycéenne et étudiante.

PAGE 8

FEMMES

8 mars : journée internationale des femmes. Face à la crise...

PAGE 12

communiqués

• CARCÈS
Une liaison F.A. vient de se créer sur Carcès et sa région (Haut-Var). Pour tout contact, écrire aux relations intérieures qui transmettront.

• DRAGUIGNAN
Une liaison F.A. vient de se créer sur Draguignan et sa région (Var). Pour tout contact, écrire aux relations intérieures qui transmettront.

• PARIS
Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contacts et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

• BOURGOIN
Pour contacter le groupe de Bourgoin : « Contre-Courants », La Ladrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.

• BOURGOIN
Le groupe de Bourgoin organise avec la C.N.T. une conférence-débat : « Qu'est-ce que le syndicalisme révolutionnaire ? », le vendredi 20 mars, à 20 h 30, à la Maison de quartier de Champfleuri, 38300 Bourgoin-Jallieu.

• GRASSE
Une liaison F.A. vient de se créer sur Grasse et sa région. Pour tout contact, écrire aux Relations intérieures qui transmettront.

• VENDÉE
Le groupe libertaire de Vendée vient d'adhérer à la Fédération anarchiste. Il se réunit le 3e vendredi du mois à la Bourse du travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h. Pour tout contact, écrire à Groupe de recherches et d'études libertaires, Bourse du travail, 85000 La Roche-sur-Yon.

débats

• PARIS
La commission de propagande des Relations intérieures reprend sa série de cours sur l'anarchisme. Le prochain aura lieu mardi 10 mars à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18e (M°Abbesses). Thème : « Anarchisme et mouvement ouvrier » par Jacky Toublet.

• PARIS
Le groupe Louise-Michel organise une conférence-débat dont le thème est : « La société française et la " crise " du capitalisme », avec Sébastien Basson, vendredi 13 mars, à 20 h. Dès 18 h30, vous pourrez assister à une projection vidéo, et un buffet est prévu. Local du groupe : 10, rue Robert-Planquette (rue Lepic), Paris 18e (M° Abbesses ou Blanche).

• TOURS
Le groupe de Tours et la C.N.T.-P.T.T. d'Indre-et-Loire organisent, sous l'égide de l'A.D.E.L.E. (Association départementale d'expression libertaire et d'échanges), une soirée diaporama-débat sur l'Espagne 36-39 le jeudi 19 mars, à 20 h 30, au cinéma Les Studios-C.N.P., 18, rue des Ursulines, Tours. Un camarade espagnol, ayant vécu les événements, sera présent. D'autre part, une exposition sur l'Espagne 36-39 sera visible au même endroit du 11 au 19 mars compris.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19e
Dépôt légal 44 149 — 1er trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
N°..... Rue.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque banquaire Mandat-lettre
Règlement à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande et **4 F** en timbres poste

éditions

• AFFICHE
Le groupe de Brest a édité une affiche 65 × 92. Prix à l'unité : 10 F. Au-dessus de 10 exemplaires, prix à l'unité : 1,20 F.

• ENVELOPPES
Deux enveloppes ont été éditées : l'une à propos de Michel Bakounine et l'autre de Louise Michel. Elles sont mises en vente au prix de 1,50 F l'unité, 1,20 F à partir de 10 ex., 1 F (50 ex.), 0,80 F (100 ex.) et disponibles à la librairie du Monde libertaire.

• AFFICHE

L'affichette ci-contre (60 × 42) est disponible à la librairie du Monde libertaire : en soutien, 5 F ; prix à l'unité : 1 F ; à partir de 10 exemplaire : 0,50 F (l'unité).

• « ALTERNATIVE LIBERTAIRE 49 »
Le n°10 d'« Alternative libertaire 49 », journal édité par le groupe F.A. d'Angers est sorti. On peut le recevoir contre 2,20 F en timbre ou, encore mieux, en s'abonnant : 20 F pour l'année. Chèques à l'ordre de l'A.D.E.I.R. « Alternative libertaire 49 », c/o groupe F.A., 8, rue de Buffon, 49000 Angers.

• « ESPAGNE 36 »
Le groupe Sacco-Vanzetti informe de la parution du livre : « Espagne 36. Images de la révolution sociale ». Cet album photos, en cinq langues (esperanto, anglais, français, espagnol et italien), est disponible au prix de 100 F à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

liste des groupes f.a.

RÉGION PARISIENNE

• GROUPES
Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1er, 5e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e.
Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne, Melun — **Yvelines :** Conflans-Sainte-Honorine, Versailles — **Essonne :** Vallée de Chevreuse — **Hauts-de-Seine :** La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony, Montrouge — **Seine-Saint-Denis :** Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Montreuil/Bagnolet, Sevran/Bondy — **Val-de-Marne :** Créteil — **Val-d'Oise :** Argenteuil/Colombes, Sarcelles.

• LIAISONS
Banlieue : Yvelines : Rambouillet.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — **PAGE 3, Social :** Editorial, Sécurité sociale — **PAGE 4, Luttes :** Une sixième confédération ?, Nouvelles d'une coordination d'instits, En Bref, C.G.T. : le parti d'abord — **PAGE 5, Société :** Lutte contre le nucléaire, Peut-on se payer un syndicat ? Nouvelles du front — **PAGE 6, Dans le monde :** Libération de deux militants du S.M.O.T., Déclaration — **PAGE 7, Répression :** Action directe : la curée, Les hamsters ont parlé, Grève de la faim de J.-P. Mouille, Communiqué — **PAGE 8, Dans le monde :** Espagne noire, Iran : le mur du silence — **PAGE 9, Informations internationales :** Espagne, Chili, R.F.A., Libération de Susanna Mattei — **PAGE 10, Education : Débat-forum de la librairie du Monde libertaire — PAGE 11, Expression :** Programme de Radio-Libertaire, Rencontres-débats, Note de lecture, Cinéma, Chanson française — **PAGE 12, Société :** Journée internationale des femmes, Femmes et pauvreté, Ton corps est à toi... mais lequel ?

Permanence du secrétariat aux relations intérieurs :
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE
Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.80.17.09.

• ARDÈCHE
Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE
Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME
Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTE-D'OR
Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistouffle, 61, rue Jeannin, Dijon.

• CÔTES-DU-NORD
Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS
Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTÈRE
Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

• HAUTE-GARONNE
Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE
Groupes « Durruti » et « Pépin Cadavre » de Bordeaux : permanence tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT
Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE
Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE
Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires), de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE
Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T./A.I.T.-L.P., Bourse du Travail, Cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER
Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).

• LOIRE-ATLANTIQUE
Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

• MAINE-ET-LOIRE
Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

• MANCHE
Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD
Groupe de Lille : permanence le mardi, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, Lille (M° République).

• PYRÉNÉES-ORIENTALES
Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

• SEINE-MARITIME
Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleur.
Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 14 h à 16 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen. De plus un répondeur enregistreur est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.

• VAR
Groupe « Région toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VENDÉE
Groupe libertaire de Vendée : permanence le 3e vendredi du mois à la Bourse du travail de la Roche-sur-Yon, à 21 h.

• VIENNE
Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis et les 1e et 3e samedis du mois, de 15 h à 19 h, en son local : 6, rue des Flageolles, Poitiers.

LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE »
ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE !

SÉCURITÉ SOCIALE

Quelle Bastille à prendre aux Etats généraux de la Sécu ?

LA pilule était amère pour les malades « longs et coûteux » obligés, brusquement, de payer les remèdes à vignettes bleues. Cette histoire de médicaments de « confort » a placé Séguin et tout le gouvernement dans une situation inconfortable. D'où leur recul quand la grogne devint si forte qu'elle provoqua des vagues sur les ondes. Pis, le mécontentement régnait chez les potards et les toubibs, clientèle électorale objet, généralement, des meilleurs soins, mais qui critiquait vivement la précipitation avec laquelle la mesure avait été appliquée et se plaignait des complications qui en résultaient.

Avec un aplomb superbe Séguin certifia qu'il ne s'agissait pas d'un recul, que tout avait été prévu... Tout, c'est-à-dire que les assurés disposant d'un revenu annuel inférieur à 82 430 francs (plus la moitié par personne à charge) seraient toujours remboursés à 100%, à condition d'en faire la demande et de soumettre à la Sécu un dossier complet et convenablement rédigé. Voilà qui va simplifier l'existence des malades, souvent des personnes âgées, qui n'apprécient guère les paperasses, ni ce genre de démarches. Les réponses du contrôle médical demanderont bien un mois ou deux et il y a déjà deux mois que les « intéressés » crachent au bassinet (ce qui prouve bien que tout avait été préparé...).

La rage de M. Séguin

En rectifiant le tir Séguin avait voulu apaiser la grogne, ce qui permettait au *Progrés*, par exemple, de titrer : « *Séguin rassure les assurés* ». Mais le lendemain le même journal titrait à la une : « *Séguin jette un pavé dans la mare. La Sécurité menacée d'ici cinq ans* ». « *Il n'est pas évident, proclamait son Excellence, que la Sécurité sociale existe encore dans cinq ans et qu'on pourra avoir le beurre et l'argent du beurre indéfiniment* ».

Manifestement l'homme qui ne recule jamais était furieux d'avoir dû opérer un repli peu glorieux. Et il leur a dit leurs quatre vérités aux Français qui « *ne sont pas assez conscients du problème. Ils croient toujours que Zorro va arriver...* ». Des veaux, quoi ! Après ces amabilités, Séguin a annoncé comme possible « *une nouvelle augmentation des cotisations, pour des problèmes de trésorerie, à titre transitoire* ». Puis il s'est inquiété de « *l'accroissement des ayants droit âgés* »...

Quelle époque, mon Dieu ! Deux cents mille jeunes débarquent chaque année en réclamant du boulot comme si c'était un droit, tandis que quelques millions de vieux n'en finissent plus de vivoter ! Séguin, lui, c'est promis : à soixante-cinq ans il se flinguera pour ne pas être à charge...

Ces vieux, d'ailleurs, sont insupportables pour tout le monde. Ainsi, dans un morceau d'éloquence qui mérite de figurer dans une anthologie du mutualisme, Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française n'a-t-il pas déclaré : « *Je vois aujourd'hui arriver en rang par quatre des personnes âgées qui ne bénéficient plus d'une prise en charge à 100%, qui ne sont pas mutualistes, et que de surcroît, arrivent en périodes à risques.* ». De même que les caisses de l'U.N.E.D.I.C. ont été conçues, c'est bien connu, pour les périodes où il n'y a pas (ou peu) de chômage, la Sécu et les mutuelles sont faites, de préférence, pour les individus jeunes et bien portants. Des assurances tout petits risques, en somme. Et ceux qui ne sont plus remboursés à 100% devront, s'ils veulent adhérer, payer les cotisations de mutuelles deux fois plus chères. La dissuasion est bien la meilleure arme contre les invasions !

Toujours du flou dans les comptes

Cinq jours après la tonitruante déclaration de Séguin, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés annonçait qu'en 1986 ses dépenses s'étaient élevées à 257 milliards, soit plus 11% par rapport à 1985. Mais il fallait corriger tout cela à cause de « régulation comptable », de « transferts », de sous-évaluation en 1985, de reports sur 1986. Bref c'est d'une grande clarté et, comme l'explique *le Monde* : « *l'élimination de ces effets ramènerait la hausse pour l'hospitalisation publique à 5,7%* » et celle de l'assurance maladie à 5,5% à prix constants. Ce qui n'empêche pas le même journal de titrer : « *Forte augmentation des dépenses de l'assurance maladie en 1986* ». L'information bien orientée c'est surtout l'art de rédiger les titres...

Bergeron le rassurant social

Un rayon de soleil devait percer, heureusement, ces sombres nuées : Chirac a reçu Bergeron. Et, comme disait l'autre, les assurés peuvent être rassurés en contemplant la bille réjouie des deux amis se congratulant sur le perron de Matignon. « *Nous avons trouvé des interlocuteurs attentifs, soucieux de réanimer le dialogue social* », a déclaré le secrétaire général de F.O. qui a annoncé aussi qu'il n'y aurait « *pas de remise en cause du système actuel de la Sécurité sociale et le gouvernement a souligné qu'il ne céderait pas à la tentation de la Sécurité sociale à deux vitesses* », ce qui vous change du pessimisme atrabilaire de Séguin. Mais qui donc faut-il croire ?

Bergeron a eu aussi le privilège d'annoncer, avec un brin de solennité, la tenue prochaine d'« Etats généraux » de la Sécurité sociale qui, sous la houlette du gouvernement, réuniront les représentants des caisses, des médecins, des pharmaciens, des mutuelles, des syndicats, des patrons. Des « Etats généraux » pour préparer la prise de quelle Bastille ? Celle des profits de l'industrie pharmaceutique et de la médecine libérale ? Pour parler des pratiques commerciales qui grèvent les coûts des produits (publicité, conditionnement) ? Du financement des investissements hospitaliers qui entre dans le calcul du prix de la journée ? Des milliards que l'Etat pompe avec la T.V.A., notamment sur les médicaments ? Autant de « pistes » (dont Séguin veut dresser l'inventaire...) qui permettraient de résoudre le problème du déficit, si déficit il y a vraiment.

En attendant, si le pouvoir a reculé à propos de la mesure la plus impopulaire, toutes les autres dispositions du plan de « rationnalisation » sont appliquées ou en voie de l'être : plus d'admission au remboursement à 100% pour les « maladies, graves, longues et coûteuses » qui ne figureront plus sur la liste officielle en cours de remaniement ; suppression du 100% accordé jusqu'ici après un arrêt de travail de trois mois ; séparation du « K anesthésie » et du « K opération » pour relever le seuil de la prise en charge à 100% des interventions chirurgicales ; disparition de la franchise postale ; augmentation du forfait hospitalier (tandis que dans certains hôpitaux, les malades doivent acheter leur eau minérale au supermarché le plus proche...)

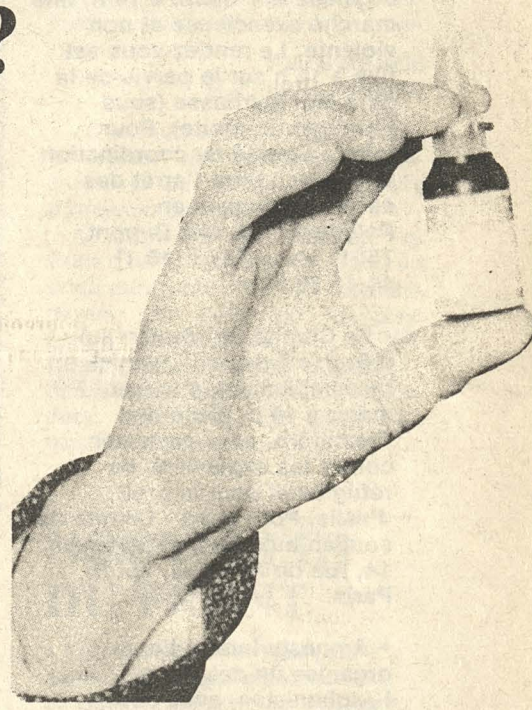

Des personnalités de la majorité estiment, nous apprend-on, que c'est insuffisant et qu'il est « *nécéssaire que chaque assuré se prenne en charge en faisant appel aux mutuelles et aux assurances* ». Tiens, la revoilà donc la Sécu à deux vitesses dont Chirac ne voulait pas...

Côté syndical, tandis que Bergeron fourbit ses arguments pour les « Etats généraux », la C.F.D.T. multiplie les réunions locales d'information et Krasucki déclenche « l'alerte rouge » pour préparer la grande manif du... 25 janvier remise au 22 mars pour cause d'intempéries. Tout ça dans la désunion la plus complète. On n'est pas sorti de l'auberge. Et pourtant le recul de Séguin sur les vignettes bleues prouve bien que si on voulait y mettre le paquet...

Sébastien BASSON

Les vieux insupportables... sauf avant les élections !

Editorial

LES terroristes seraient-ils enfin terrorisés ? Toute la presse a salué, avec une servilité touchante, l'arrestation des quatre leaders d'Action directe, qui s'est déroulée — fort à propos ! — à la veille du procès de Georges Ibrahim Abdallah. Mais si les terroristes d'Action directe apparaissent comme des paumés piégés comme des rats — pardon, comme des hamsters —, il n'en est pas tout à fait de même pour Georges Ibrahim Abdallah, dont les Fractions armées révolutionnaires libanaises et les puissances qu'elles servent ont prouvé qu'elles étaient autrement dangereuses. Le procureur Baechlin a démontré samedi dernier, en demandant « la mort dans l'âme » (!) un verdict modéré, que l'Etat était prêt à négocier, à partir d'un certain degré de terrorisme.

Le « sursaut » des magistrats, qui ont finalement condamné Abdallah à la réclusion criminelle à perpétuité, démontre quant à lui les pièges de la raison d'Etat. La Chiraquie ne pouvait se permettre de faillir sur le thème de la sécurité, si cher au cœur de son électorat. C'est donc au nom de la sécurité que nous allons nous retrouver confrontés, à chaque coin de rue, à des cars de C.R.S. et aux pistolets-mitrailleurs d'abrutis sévères nous demandant nos papiers. Nous nous sentons d'ailleurs d'autant plus rassurés que l'armée participera à ces « dispositions exceptionnelles ».

Certes, ce flicage méthodique a fait la preuve de sa totale inefficacité en septembre dernier. Chirac lui-même ne se fait guère d'illusion, lui qui a demandé aux flics d'éviter tout triomphalisme à propos d'Action directe, au cas où les attentats reprendraient la semaine suivante.

Mais si les fouilles, les contrôles, le déploiement de flics et de bidasses en tout genre ne servent rigoureusement à rien — les seuls attentats évités en septembre l'ont été grâce à la présence d'esprit d'une femme de ménage et d'un journaliste —, il n'est sans doute pas inutile d'habituer la population à ce type de mesures qui bafouent ouvertement toute liberté individuelle. Protection, piège à cons ! C'est simplement à un flicage supplémentaire à longue échéance que Chirac nous prépare.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

en bref...en bref...

• Le Comité de coordination et d'action pour l'arrêt des essais atomiques en Polynésie organise le 7 mars, à 14 h, une marche silencieuse et non violente. Le rendez-vous est fixé à 14 h sur le parvis de la gare Montparnasse (sous l'horloge de droite). Pour infos : Comité de coordination et d'action pour l'arrêt des essais atomiques en Polynésie, 19, cité Dupont, 75011 Paris (tél. : [16.1] 43.41.36.83).

• Le Comité de soutien aux réfugiés basques organise un rassemblement le samedi 7 mars, à 14 h, place du Trocadéro, pour protester contre les expulsions de réfugiés et pour le droit d'asile. Pour infos : Comité de soutien aux réfugiés basques, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

• Amnesty International organise un débat sur l'Afghanistan, avec des supports vidéos et des témoignages, le jeudi 5 mars, 20 h, à l'A.S.I.E.M., 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris (M° Ségur).

• Les Amis de Jean-Pierre Mouille viennent de faire paraître un autocollant « Assez de prison pour J.-P. Mouille » en soutien. Il est disponible au prix de 5 F l'unité, 40 F les dix, à « Camouflage », B.P. 34, 78000 Houilles.

• Le n°26 de janvier-février d'« Article 31 » vient de paraître. Au sommaire : les activités du F.N. au Parlement, Scandales en Belgique, un club conservateur : l'Académie française, le Front national en Espagne...
« Article 31 » vient, par ailleurs, de d'éditer un numéro spécial sur l'ethnisme et l'extrême droite (30 francs). Pour tout contact : « Article 31 », B.P. 423, 75527 Paris cedex 11. En vente à la librairie du Monde libertaire.

• Le comité de soutien à Jean-Marie Engelen, incarcéré pour avoir hébergé des réfugiés politiques italiens, organise un rassemblement à Pontoise, samedi 7 mars, à 15 h. Départ groupé gare du Nord, à 14 h.

• Le Collectif de soutien au relogement des habitants du 20e organise un rassemblement samedi 7 mars, au Père-Lachaise.

C.G.T.

Le parti d'abord

AU début du raz de marée de la gauche fin 1981 il semblait que le syndicalisme n'avait plus lieu d'exister, du moins bien sûr pour ceux qui voient en lui le vassal inférieur des partis politiques. La coalition P.S.-P.C.-M.R.G. et autres satellites étant aux rênes du char de l'Etat, le socialisme existait en France et les syndicats devaient œuvrer à ce qu'aucune fausse note ne vienne troubler l'état de grâce.

Ne nous appesantissons pas trop sur ce proche passé, mais retenons seulement que déjà à l'époque la C.G.T. pratiquait l'exercice du cavalier seul. De manière épisodique, ce qui faisait dire que la centrale d'Henri Krasucki pratiquait la « la valse hésitation ». Il était coincé entre les « ultras » qui voulaient l'alignement complet de l'organisation syndicale sur les intérêts du parti et des aspirations confuses des structures qui voulaient d'abord préserver les intérêts des travailleurs, c'est-à-dire faire du syndicalisme !

Jusqu'à fin 1985, début 1986, la C.G.T. donnera l'impression d'être le point central d'un front syndical de refus de ce que l'on a appellé la flexibilité (1). Cela pouvait en fait être annoncé si on lisait la *Vie Ouvrière* et en particulier l'éditorial du numéro spécial de fin avril 1984 (« *1884-1984. Le syndicalisme s'engage dans son deuxième siècle* »). Sous la plume de Louis Viannet, secrétaire confédéral, on découvrait des mots qui ne sont aujourd'hui plus de mise à la C.G.T. : « *Action-Unité. C'est bien sous ce double signe que travailleurs et travailleuses placent ce 1er mai 1984. La C.G.T. s'en félicite et continuera de tout faire pour en favoriser le développement. (...) Les travailleurs ont-ils d'ailleurs un autre choix que l'engagement résolu et puissant dans l'action syndicale unie ?* ».

On était loin alors de l'accent mis sur des phrases telles que « *à l'appel de la seule C.G.T.* ». La Confédération générale du travail a décidé actuellement de se présenter face aux médias comme la seule organisation syndicale qui défende encore les ouvriers. Ce qui pourrait se traduire par une tactique syndicale qui déborderait sur la base des autres centrales. Mais « *l'unité partout où elle est possible* » semble aujourd'hui être du domaine de l'utopie... Ce qu'on pourrait croire un repli vers des positions syndicalistes n'est en fait que la garde rapprochée de ce qui reste du parti communiste.

Un peu d'histoire...

Même si l'on considère qu'il est outré de dire que l'histoire bégaie, il est toujours intéressant de lire les textes de référence. Pour la C.G.T., les résolutions des quatre premiers congrès de l'Internationale communiste sont toujours actuelles, ainsi « *la liaison organique entre les partis communistes et les syndicats ouvriers constitue la condition préalable du succès dans la lutte contre le capitalisme* ».

Comme l'écrivait Jean Barrué en 1935 dans *La révolution prolétarienne* (2) : « *Ne soyons pas dupes des mots : la formule idyllique de " la main dans la main " signifie en fait — tous les textes précédents sont formels — subordination stricte du syndicalisme au parti. Le parti est l'animateur, le guide, les syndicats doivent le " soutenir " : il ne peut être question d'une alliance permanente sur pied d'égalité* ». Quand les quatre premiers congrès eurent lieu, les partis communistes n'avaient pas le contrôle absolu des organisations ouvrières et ils devaient faire des concessions. Ainsi au quatrième congrès (1923), dans la résolution sur l'Espagne, il était écrit : « *Dans cet effort pour conquérir la confiance des éléments anarcho-syndicalistes, le parti doit éviter de faire à leur idéologie condamnée par l'expérience même du prolétariat espagnol des concessions de principe et de tactique. Il doit combattre et condamner dans ses rangs les tendances qui voudraient sur ce point et dans le but de gagner les syndicalistes plus rapidement, entraîner le parti dans la voie des concessions* ».

Hier comme demain, dans le syndicalisme comme en politique, c'est : « *un parti au pouvoir et tous les autres en prison* ». Aujourd'hui tout ça reste vrai même si la géographie politique a évolué, les cas particuliers existent toujours !

Aujourd'hui Renault

Il y aurait, en ce début d'année 1987, un rôle syndical à jouer contre toutes les attaques faites au mouvement ouvrier. L'image et la crédibilité du mouvement syndical s'en trouveraient renforcés. Et la C.G.T. pourrait jouer ce rôle avec tout le poids historique qu'elle représente, malgré tout... Mais le choix a été fait, une fois de plus, de privilégier le parti communiste. Le dernier exemple frappant a été, le 19 février, le « Rassemblement pour les libertés » convoqué à la salle de la Mutualité à Paris par le parti communiste et son Comité de défense des droits de l'homme.

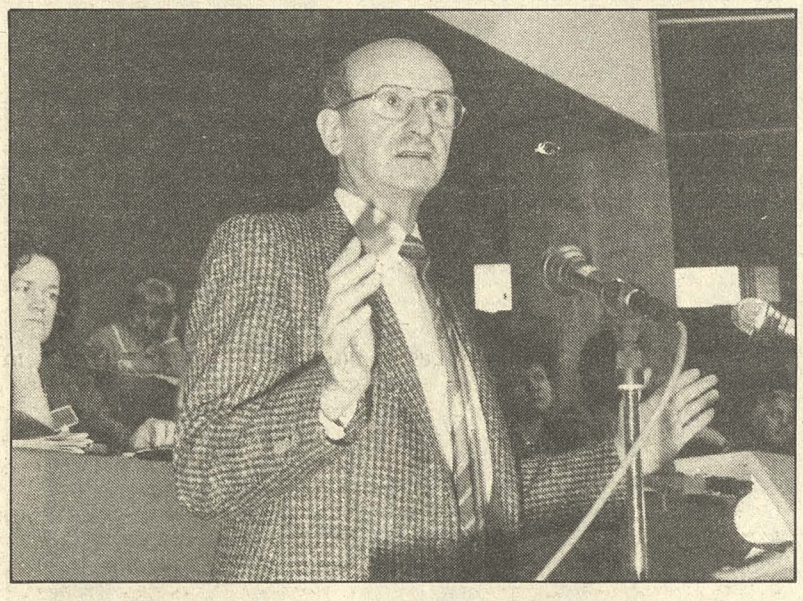

Neuf délégués C.G.T. de Renault licenciés, cela aurait pu être l'occasion pour la centrale syndicale de lancer une campagne tous azimuts contre la répression syndicale en s'adressant à tous les travailleurs. Mais les intérêts de ce qui reste du parti d'abord, c'est lui qui doit donner le ton et rassembler ; la logique de l'Internationale communiste est là, intacte.

A tel point que quiconque, aujourd'hui, à la C.G.T., tente de faire valoir les intérêts de l'organisation syndicale face au parti se voit encore traité d'« *anarcho* » (3) !

Jusqu'où iront, dans la C.G.T., ceux qui ne voient en elle qu'un appendice du P.C. ? Les derniers conflits sociaux ont montré l'importance que pouvaient avoir les coordinations créées en dehors des confédérations syndicales, mais les stratèges de Montreuil n'en ont cure. Eux et les autres se réveilleront peut-être quand les travailleurs seront autre part pour d'autres combats !

THIERRY
(Gr. Pierre-Besnard)

(1) Les autres syndicats ayant refusé leur signature à ces fameux accords, autant sous la pression de leur base que par souci de ne pas laisser la C.G.T. se proclamer seul défenseur des intérêts ouvriers !

(2) « L'Internationale communiste et le syndicalisme » in « La Révolution prolétarienne » n°206 (10 septembre 1935).

(3) Même et surtout entre membres du parti communiste !

SYNDICATS

Une sixième confédération ?

IL y a quelques mois le bruit courait dans les milieux syndicaux de « contacts » pris autour de la F.E.N. pour mettre sur pieds une « sixième confédération » qui menacerait la C.G.T. et F.O. Depuis, il semblerait que l'Elysée et la direction du P.S. aient demandé aux instigateurs de cette démarche de mettre la pédale douce jusqu'à l'élection présidentielle...

Il y a quelques années, d'aucuns rêvaient de faire de la C.F.D.T. quelque chose de similaire à la C.G.T. par rapport au P.C., les fichiers syndicaux avaient même été largement utilisés pour convoquer des Assises du socialisme qui désignaient des futurs meilleurs que ne pouvait atteindre le seul syndicalisme empêtré dans le quotidien.

Depuis l'eau a passé sous les ponts et l'amère expérience de la gauche au pouvoir a refroidi l'ardeur des syndicalistes de Montholon. Les espoirs socialistes se tournant alors vers la vieille maison qu'est la F.E.N.

Mais en ce moment le projet ne semble pas encore au point. Dans certaines sphères politiques on lui préférerait celui de la bande des quatre (C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C.), expression reprise à la C.G.T.

Ainsi lors de la dernière grève de janvier à l'E.D.F., les quatre confédérations signèrent ensemble à la reprise du boulot...

L'unité se ferait-elle sur un consensus réformiste ? Où est le temps où elle se faisait dans les luttes ?

A. PIERRE

INSTITS

Nouvelles d'une coordination

DANS un précédent numéro du *Monde libertaire*, nous donnions l'exemple du Maine-et-Loire où s'était constituée une coordination départementale des instits en lutte contre le décret Monory sur les maîtres-directeurs. Aujourd'hui, après une quinzaine de jours de fonctionnement de cette coordination, où en sommes nous ? Quel premier bilan peut-on avancer ?

Cette coordination a un double objectif : favoriser l'unité du personnel — unité refusée par le S.N.I.-49 — et engager la lutte sous le contrôle réel de la base par la démocratie directe. Objectifs tenus pour le moment, surtout pour le second point : le bureau de la coordination départementale (20 membres) est toujours contrôlable et révocable. Il remet ses mandats à chaque assemblée générale qui décide effectivement, avec mandats des délégués d'école, des axes de lutte et de la nomination du bureau.

Inutile de préciser qu'un tel fonctionnement, qui n'a reçu que le seul soutien du S.G.E.N.-C.F.D.T.-49, a de quoi déstabiliser plus d'un instit, habitué depuis si longtemps à respecter les consignes de son bureau syndical. Déstabiliser, affoler, voire même repousser. La notion du respect du chef et de l'autorité du bureaucrate syndical a encore de beaux jours devant elle. La preuve : la seconde assemblée générale de la coordination ne réunissait plus que la moitié des mandats de la première (360 contre 740). On pourrait « moraliser » en s'interrogeant sur ces instits qui gueulent contre les nouveaux directeurs d'école, mais reproduisent les schémas de soumission et de suivisme du responsable syndical.

Il est vrai que les bureaucrates du S.N.I. font bien leur travail. Négation, mépris, pour la coordination (alors qu'elle regroupe de très nombreux syndiqués du S.N.I.), détournements d'action, récupérations. Le temps joue pour eux. Ils le savent. Ils possèdent l'appareil, les permanents, et nous seulement la spontanéité et l'enthousiasme. On connaît généralement par avance les résultats de ce triste match. Qu'importe.

Même si le statut n'est pas retiré. Même si le S.N.I. récupère une à une ses ouailles dans ses petites actions ridicules. Un grand vent aura soufflé, une grosse bouffée d'air frais sera passée remplie de démocratie syndicale, de prise en charge des luttes par les intéressés eux-mêmes, d'actions originales et plus dures, de contrôle et de révocabilité des délégués élus de la base.

Du jamais vu chez nous, ou alors il y a si longtemps... C'est cela qui restera le plus important. C'est aussi cela que les bureaucrates syndicaux nous pardonneront le moins.

PATRICK
(Gr. d'Angers)

ÉTUDIANTS

Grève à Nice

LA Faculté de lettre de Nice est en grève depuis le 26 février. La grève est partie des étudiants d'histoire, qui l'ont votée à la quasi-unanimité, et elle s'est étendue rapidement à plus d'un tiers de la faculté (qui compte 6 000 étudiants). Les revendications portent sur deux points : le remplacement des professeurs qui quittent l'université et le maintien des bibliothèques de section, qui ne peuvent plus ni acheter de nouveaux livres ni renouveler leurs abonnements aux revues littéraires.

La grève devrait être reconduite lundi 2 mars. A noter que l'administration niçoise est divisée : le doyen de la faculté soutenant la grève, alors que le président et le recteur de Nice (membre de l'U.N.I.) y sont violemment opposés.

CHRISTOPHE (correspondance particulière)

Peut-on se payer un syndicat ?

« *SYNDICATS : d'où vient l'argent ?* », voilà la question que s'est posé l'hebdomadaire *Le Point* au début du mois de février, s'appuyant sur une étude réalisée par Gérard Adam et Hubert Landier (1). La question ne manque pas de pertinence lorsqu'on sait que, depuis quelques années, les syndicats perdent régulièrement des adhérents.

Questions diverses

Mais outre cette interrogation, de nombreux autres problèmes (peu abordés par la revue) sont soulevés par la réponse donnée. En effet, l'argent étant le nerf de la guerre — sociale, en l'occurrence —, on peut se demander si le financement extérieur n'influence pas les décisions syndicales. Par ailleurs, si les syndicats dépendent plus de subsides externes que des cotisations de leurs adhérents, ceux-ci peuvent-ils encore influer sur leurs orientations ? Découlant de tout cela, le syndicalisme qui a pour but — dans la tradition française — la transformation de la société (par des réformes, au minimum) n'abandonne-t-il pas cet objectif lorsque l'intégration à la société devient condition essentielle de sa survie ? De syndicat réformiste ne se transforme-t-il pas en organisme, associé à l'Etat ou au patronat, garant de la paix sociale et marchandant l'exploitation des salariés au meilleur prix ? Question subsidiaire et ultime : que devient le syndicat lorsque, crise aidant, il n'y a plus rien à négocier avec un patronat ou un Etat restructurant ses entreprises ou ses services ?

Mais revenons à l'enquête initiale et découvrons ou vérifions ce que nous subodorions. Un exemple significatif d'abord : comment la C.G.T. a-t-elle pu se construire un siège futuriste coûtant 320 millions de francs, alors que son budget n'excédait pas à cette époque 20 millions de francs par an ? Grâce à l'aide de l'Etat, entre autres, tout simplement. « *Le montage (financier) est éloquent : 5 millions de francs de subventions exceptionnelles du ministère du Travail, plus de 40 millions de prêts bonifiés aux taux très compétitifs de 8 à 10%. Et enfin, pour calmer les banquiers, la garantie du conseil général de la Seine-Saint-Denis et de la mairie de Montreuil, tous deux à majorité communiste.* »

Poker menteur

Au total, ce sont 4 milliards de francs que la « puissance publique » (Etat, région, communes, collectivités) apporte aux syndicats, auxquels viennent s'ajouter l'équivalent monétaire de 10 milliards environ que coûtent les « crédits d'heure » accordés aux comités d'entreprise. Quant aux adhérents, ils n'apporteraient qu'à peine deux milliards de francs de cotisations (2). Selon l'étude des deux spécialistes des questions sociales, le budget « vérité » des syndicats serait donc constitué à 12% par les cotisations et à 88% par les autres apports (selon et pour la C.G.T., les chiffres sont respectivement de 66% et 34% ; pour la C.F.D.T. : 79% et 21% ; pour la C.G.C. : 51% et 48%).

Le principal jeu auquel se livrent les syndicats semble donc être le poker menteur, mais voyons plus précisément les filières de ressources que ces deux enquêteurs ont pu découvrir.

Les subventions. Et d'abord celles concernant la formation des militants et l'information économique : plus de 38 millions de francs pour la C.G.T., F.O. et la C.F.D.T., et 7,5 millions à la C.F.T.C., à la C.G.C. et à la F.E.N. De plus, en ce qui concerne les responsables syndicaux et les conseillers prud'homaux, le même ministère des Affaires sociales a versé 48 millions en 1985 et 51 pour l'année 1986.

Pour leur part, les services du Premier ministre ont versé au titre de l'Institut de recherches économiques et sociales près de 9,6 millions de francs aux divers syndicats. Le ministère de l'Agriculture a, lui aussi, ses « pauvres » : F.N.S.E.A. et C.N.J.A. essentiellement (4,5 millions chacune pour la « formation des cadres » et la « promotion collective »).

« *Le budget du Commissariat général au Plan comporte une ligne de 1 million de francs à distribuer aux organisations syndicales. Quant au ministère de la Consommation, il subventionne toutes les organisations de consommateurs, notamment celles qui émanent directement des grandes centrales : l'Indecosa pour la C.G.T., l'Asseco pour la C.F.D.T., F.O.-Consommateurs pour Force ouvrière et Orgeco pour la C.G.C. et la C.F.T.C.* » Sans oublier d'autres ministères, Affaires étrangères par exemple qui accorde 1,1 million aux syndicats pour la « formation syndicale dans les pays en voie de développement » (voir tableau ci-dessous).

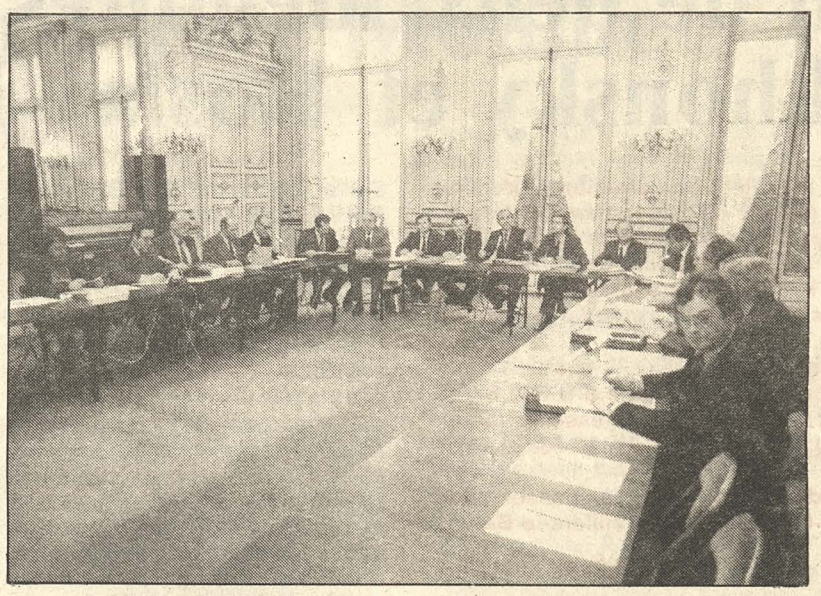

Les subventions ministérielles

	CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC	FEN
Ministère des Affaires sociales	23 833 000	20 842 000	19 864 000	8 926 000	7 565 000	7 137 000
Premier ministre	2 136 000	2 136 000	2 136 000	1 068 000	1 068 000	1 068 000
Ministère de l'Agriculture	877 000	1 775 000	1 253 000	532 000	199 000	—
Ministère des Affaires étrangères	300 000	300 000	500 000	—	—	—
Ministère de la Consommation	877 000	822 000	1 031 000	588 000		—
Commissariat général au Plan	1 000 000					

A ces subventions étatiques s'ajoutent toutes celles accordées par les collectivités locales. « *Les unions départementales de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. ont ainsi reçu 325 000 francs chacune de la Ville de Paris en 1985. A Brest, municipalité R.P.R., la C.G.T. est gratifiée de 120 000 francs, contre 20 000 francs à la C.G.C., 18 000 francs à la C.F.D.T. et 15 000 à F.O. Lille a donné 340 000 francs à chacune des trois grandes centrales en 1985.* »

Retombées diverses

Les avantages en nature. La loi prévoit que l'administration doit offrir aux syndicats des services publics des « détachements » de personnel, pour compenser l'absence de représentants élus et de comités d'entreprise. A l'Education nationale, les « décharges » et « dispenses » représentent officiellement l'équivalent de 1 600 emplois, et aux P.T.T. : 3 500 postes. Les entreprises publiques fournissent également leur lot de permanents syndicaux : la S.N.C.F., par exemple, en compte près de 500.

La gestion de l'argent public. Ce sont les syndicats qui « *gèrent les œuvres sociales des administrations et des entreprises nationales. Là aussi, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 4 000 personnes mises à disposition par le ministère des P.T.T. pour gérer les associations sportives, la mutuelle des fonctionnaires mais aussi la cantine. A l'Education nationale, la nébuleuse de la F.E.N. bénéficiait jusqu'à l'an dernier de 1 679 personnes mises à disposition, système remplacé aujourd'hui par une subvention directe et... reconductible.* »

La gestion paritaire des organismes nationaux (Unedic, Agirc, A.N.P.E., Caisse nationale d'assurance maladie, etc.). « *Au titre de leur participation aux conseils d'administration, les représentants syndicaux perçoivent des jetons de présence et des subventions pour rénumérer des « conseillers techniques ». Dans leur étude, Gérard Adam et Hubert Landier estiment à 55 millions de francs par an les sommes ainsi perçues par les organisations syndicales. Des jetons de présence, le Conseil économique et social en verse aussi aux 68 représentants syndicaux qui y siègent : un peu moins de 20 000 francs par tête et par mois, reversés dans la plupart des cas aux confédérations.* »

Un syndicalisme pour faire quoi ?

Certes, l'ensemble de ces diverses « subventions » ne constitue pas un bénéfice net pour les organisations syndicales. Celles-ci réalisent effectivement des actions de formation et leurs associations de consommateurs, entre autres, ont des activités réelles. De même, la gestion des œuvres sociales correspond à un service rendu. Ce qui est en revanche inquiétant c'est que ce financement public place les syndicats à la tête de véritables empires de services, les détournant de leurs objectifs initiaux et les intégrant à la société actuelle. Les syndicats devenant ainsi, presque exclusivement, des prestataires de services.

Ces relations troubles entre syndicats et pouvoir profitent également aux deux partenaires, sans qu'on puisse réellement distinguer un vainqueur. Seuls semblent perdants les adhérents et les salariés combatifs qui demandent aux syndicats autre chose qu'un service d'assistance. Nous pouvons à cet égard reprendre la conclusion du *Point* citant des responsables syndicaux : « *Plus nous recevons de l'Etat, plus nous serons sur la sellette ; moins nous dépendrons de la manne publique, moins nous entamerons notre crédit auprès des salariés.* »

Pascal BEDOS
(Gr. Sacco-Vanzetti)

(1) « Enquête sur le coût de fonctionnement des institutions représentatives du personnel », Centre d'observation sociale.

(2) Selon les deux auteurs, « la France compte au plus 3 millions de syndiqués (soit 18% des salariés) payant une cotisation moyenne égale à 0,8% de leur salaire, soit 624 francs par an. Le total des cotisations, toutes organisations confondues, représente donc 1,872 milliards de francs... ».

Manifestation antinucléaire à Paris

LE Comité de coordination pour l'arrêt des essais atomiques en Polynésie vous invite à la manifestation qu'il organise le 7 mars 1987. L'idée est largement répandue qu'un consensus s'est établi en France sur les problèmes de défense. Un pas de plus vers la surenchère de la menace et les bons offices de la terreur que nos politiciens, militaires et autres avatars de notre société obsédée ont franchi.

Un pas à ne pas oublier. Les quelques idéalistes de la « rose au poing », qui pariaient sur un monde unisocialiste, ont des épines dans les mains. Tant mieux. Le spectacle que donne présentement le monde politique français est l'ultime stade de la débilité mentale. Depuis Hiroshima, la guerre atomique se poursuit et s'intensifie. Si auparavant l'homme pouvait se détruire individuellement, à présent l'humanité peut être anéantie en totalité par celui-ci. Il est pourtant regrettable que les meurtres, organisés et financés à grande échelle, ne rappellent pas à l'humanité et aux peuples martyrisés les vrais visages de ses bourreaux.

Rester paralysé de terreur par la vague hypothétique d'un conflit plus meurtrier c'est l'acceptation de la prolifération des armes destructives, c'est accepter une présence sans cesse accrue de l'armée dans nos vies. Ne tombons pas dans le jeu simpliste, sachons nous informer. Sachons nous informer des impostures quotidiennes avant qu'il ne soit trop tard.

Danger nucléaire français

Les essais français à Mururoa perpétuent les crimes de l'impérialisme français qui sacrifie le peuple polynésien, au nom de la défense. Conscient de notre responsabilité, le Comité S.O.S.-Tahiti s'est constitué pour réclamer la cessation des tests atomiques français en Polynésie et partout ailleurs. Notre volonté est de faire connaître cette partie du Pacifique sous le joug de l'étatisme tricolore et atomique qui depuis 20 ans est le seul à continuer d'utiliser le Pacifique pour y expérimenter ses bombes A, H et à neutrons.

En souvenir des conséquences catastrophiques des essais américains sur Bikini et à cause des dangers que ceux-ci font courrir aux populations (leucémie, cancer, malformation fœtale), une partie grandissante des habitants des îles de Tahiti organisent chaque année dans la première semaine de mars des manifestations pour réclamer un Pacifique dénucléarisé. Sachons avec eux, exprimer notre solidarité dans une marche silencieuse et non violente dans les rues de Paris et attirer ainsi l'attention de tous sur le scandale de la poursuite des essais atomiques.

« *Nous punissons les meurtres et les assassinats particuliers, tandis que l'assassinat de tout un peuple est tenu pour une chose glorieuse* », Sénèque (vers 2-vers 65 ap. J.C.).

JEAN-FRANÇOIS

Rendez-vous à 14 h sur l'esplanade de la gare Montparnasse, samedi 7 mars. Prévoir déguisements, panneaux, etc.

NOUVELLES DU FRONT

• Les Américains se font peur ! Après avoir gagné plusieurs fois, au cinéma, la guerre du Viêt-nam, ils se lancent dans un feuilleton racontant l'occupation des Etats-Unis par l'Armée rouge. Dans « Amerika », il y a bien sûr des collabos et des résistants. Le tout avec la finesse et la légèreté que l'on connaît à ces superproductions anti-rouge.

• Renforcement continuel des troupes françaises au Tchad et des apports en matériel livré aux troupes d'Hissène Habré. C'est l'escalade au nord du 16e parallèle... et quelquefois la chute, d'hélicoptère par exemple. Comme cette Gazelle (déguisée en Puma pour les besoins de la cause, par M. Giraud) qui s'est écrasée avec armes et bagages, bien trop au nord pour être conforme à l'accord de coopération militaire.

• On risque bientôt d'entendre de la musique de qualité (genre marches) et des chansons (de caserne) bien françaises sur la bande F.M. En effet, l'armée songerait à « occuper » une longueur d'onde. Après la télévision (émission « Horizons »), pourquoi pas la radio ? On pourrait suggérer d'appeler cette station « militarisée » Radio-Képi ou Radio-Garde-à-vous !

• Gil Delisse, objecteur insoumis, passera en procès pour avoir rejeté cette autre forme d'embrigadement qu'est le service civil. Ce procès pour délit d'opinion aura lieu le 25 mars 1987, à 13 h 30, au Tribunal correctionnel de Pontoise. Pour le soutenir, on peut envoyer des lettres individuelles, des pétitions, des télégrammes en demandant la relaxe et l'arrêt immédiat des poursuites contre les réfractaires au tribunal correctionnel, 2, place Nicolas-Flamel, 95300 Pontoise. Les doubles et les demandes d'informations sont à envoyer à « Noir et Rouge », c/o « Chez Félix », 65, rue Bichat, 75010 Paris.

• Philippe Azzpurra, objecteur insoumis, passe en procès mardi 17 mars, au Palais de justice de Paris (16e chambre). Pour le soutenir, venez nombreux et réclamez l'arrêt des poursuites en envoyant lettres et télégrammes à M. Kessus, Palais de justice, 16e chambre, 75001 Paris (doubles des lettres à expédier à la C.S.R., 145, rue Amelot, 75011 Paris).

• Antoine Gasnault, objecteur insoumis, a été jugé le 18 février à Orléans. Verdict : suppression du statut et 1 an ferme. Il a fait appel. Affaire à suivre.

G.H.

U.R.S.S.

Libération de deux membres du S.M.O.T. Lev Volokhonsky et Roslav Evdokimov

Si nous assistons aujourd'hui avec joie à la première libération depuis trente ans de tout un groupe de prisonniers politiques, dont deux membres du Conseil des représentants du S.M.O.T., il n'en reste pas moins que la liste la plus complète des prisonniers politiques en U.R.S.S. (réalisée par Kronid Ljubarskij) compte encore 745 noms. Le chiffre des prisonniers inconnus est, quant à lui, encore bien supérieur...

Pour exiger la libération des membres du S.M.O.T. encore emprisonnés, vous pouvez écrire à l'ambassade parisienne d'U.R.S.S., en reprenant la liste de noms qui figure ci-dessous, à l'adresse suivante : 79, rue Grenelle, 75007 Paris (tél. : [16.1] 45.48.95.41, 45.48.95.44 ou 45.53.92.29).

Envoyez également une copie de votre lettre à l'association Solidarité-S.M.O.T., 5, rue Thomas-Couture, 95400 Villiers-le-Bel.

Le Comité de rédaction

C'est bien la première fois depuis de longues années que j'ai la possibilité de vous annoncer une bonne nouvelle. Aujourd'hui, 7 février 1987, à deux heures du matin, j'ai été réveillé par un coup de fil d'Allemagne :

— **X. :** *Tu n'es pas encore au courant ?*

Vladimir Borisov : Non, que se passe-t-il ?

— **X. :** *Volokhonsky vient d'être libéré !*

— **V.B. :** Comment ? Mais quand ?

— **X. :** *On vient de nous appeler de Moscou. Volokhonsky est maintenant chez Tania Pletneva.*

(J'appelle aussitôt Moscou. L'opérateur a donné la ligne au bout de cinq minutes à peine ; au lieu des cinq heures d'attente habituelles.)

— **Tania Pletneva :** *Il n'est pas là, me répond Tania, son épouse. Il est en train de laver sa crasse des camps de concentration.*

— **V.B. :** Attrape-le par les oreilles et amène-le comme un lapin mouillé jusqu'au téléphone !

(Je sais bien qu'à cette époque de l'année, il fait si froid à Moscou que le chauffage des appartements est insuffisant et que ce sont de vraies glacières ; mais c'est notre Liovouchka [diminutif affectueux de Lev, prénom de Volokhonsky. N.d.T.] tout craché : il sort de son bain dans un appartement glacé ; qu'importe, pour lui qui a parcouru des milliers de kilomètres en Sibérie et au-delà du cercle polaire lorsqu'il effectuait des expéditions géologiques ; et qui vient de passer des années dans les cellules sans chauffage des prisons et des camps, dans les baraques et dans les cachots, où l'on vous nourrit un jour sur deux. Voilà huit ans que nous ne nous sommes plus revus : il avait été arrêté la première fois en 1979 et avait été condamné à une peine de camp. Quant à moi, j'avais été expulsé en 1980 : ainsi nous n'avons pu nous parler qu'une seule fois au téléphone depuis ; c'était il y a quatre ans. Par la suite, après un an à peine de liberté succédant à sa première condamnation pour sa participation au S.M.O.T., il avait de nouveau été arrêté en 1982 et condamné cette fois à cinq ans de camps plus quatre ans de relégation [exil intérieur. N.d.T.]. Il devait par conséquent achever de purger sa peine actuelle en... 1991 ; ceci étant un destin plutôt courant dans notre pays pour un militant du mouvement ouvrier libre.)

Mais comment se fait-il qu'ils t'aient libéré ?

— **L. Volokhonsky :** *Ecoute, comme tu peux t'en douter, je n'ai pas encore réalisé. Simplement, un procureur est arrivé au camp ; il m'a demandé si j'avais l'intention de poursuivre mes activités « contre l'Etat », et où je souhaitais vivre, travailler ou étudier. Nous n'avions pas du tout la même conception de ce qui était compris dans la désignation « mener des activités contre l'Etat » et de ce qui ne l'était pas ; en revanche nous sommes tous deux tombés d'accord sur la constatation que la critique de l'état actuel du régime était une activité patriotique. Je lui ai déclaré que j'avais l'intention de vivre à Moscou (où réside son épouse, Tania Pletneva, elle-même membre du Conseil des représentants du S.M.O.T. N.d.T.) ; et je lui ai dit que de toute façon je m'occuperai activement du mouvement ouvrier en ma qualité de membre du Conseil des représentants du S.M.O.T.*

Et néanmoins, ce matin, neuf d'entre nous, prisonniers du camp n°35 de Perm, ont été mis dans le train à destination de Moscou. On nous a enlevé nos numéros et insignes du camp et on nous a dit, une fois arrivés à Moscou : « Dispersez-vous dans les quatre directions ».

Dans le camp, le procureur nous a annoncé qu'ils avaient l'intention de relaxer tous les prisonniers politiques, sauf ceux qui avaient été inculpés en vertu de l'article 64 (« trahison de la patrie, espionnage » N.d.T.) ; leur cas serait examiné individuellement. Est-ce que les choses vont vraiment se passer ainsi, je n'en sais rien ? Je sais seulement que dans notre camp, à part sept personnes inculpées d'espionnage, il ne restait plus que deux prisonniers politiques ; et quand je suis parti, on venait de les photographier en vêtements civils et en cravate.

La plupart ont été transférés dans diverses prisons locales, il est même possible que les hommes soient envoyés dans les prisons de leur ville respective. En même temps que moi on a libéré Slava (diminutif de Rostislav. N.d.T.), Evdokimov (qui est également membre du Conseil des représentants du S.M.O.T.) ; il fait partie des neuf personnes qui ont été relaxées du camp n°35 (qui est l'un des camps spéciaux du K.G.B.).

Il y a peu de temps, j'ai reçu une carte postale de « grand-père » (c'est ainsi que nous surnommions dans notre groupe Vladimir Skvirsky, membre du Conseil des représentants du S.M.O.T. et fondateur du second syndicat libre d'U.R.S.S. — après celui fondé par Vladimir Klebanov —, le « Syndicat Indépendant ». Arrêté en 1978, Skvirsky s'est vu à trois reprises condamné à une nouvelle peine, alors qu'il devait recouvrer la liberté. N.d.A.).

— **V.B. :** Comment ? Ils permettent donc que le courrier circule d'un camp à l'autre ?

— **L.V. :** *Il semble bien...*

— **V.B. :** Comment va-t-il ? Que t'a-t-il écrit ?

— **L.V. :** *Il est convaincu que cette année nous pourrons nous retrouver tous les quatre : toi, moi, Guerchouni et lui, dans un studio à Moscou. (En effet l'appartement de Skvirsky est un endroit où nous nous retrouvions fréquemment. Il habitait une pièce dans un appartement communal [une pièce par famille de 1 à 6 personnes ; les toilettes, la cuisine et le téléphone sont communs. N.d.T.] et beaucoup de personnes passaient. Les discussions politiques allaient bon train, et on élaborait des plans d'organisation du mouvement syndical libre. N.d.A.).*

Je n'ai pas eu le temps encore de bien réaliser et je comprends bien peu ce qui se passe. Peut-être que pour vous, là-bas, les choses sont plus claires.

— **V.B. :** D'après ce que je comprends, ce n'est plus un secret pour eux que le régime actuel doit inévitablement et bientôt s'effondrer ; il leur faut donc choisir de quelle mort mourir, d'une mort économique ou bien politique. Dans le cas d'une fin économique, il faut envisager l'explosion d'émeutes de la faim et de soulèvements sanglants. Or redresser l'économie suppose une restructuration radicale et sans l'aide de l'Occident, ce qui est irréalisable sans une libéralisation politique qui entraînerait avec elle une mort politique du régime totalitaire. Ainsi, il semble que Gorbatchev tente de répéter l'expérience hongroise d'Andropov, en fermant les yeux sur le fait que même le régime hongrois « semi-libéralisé » n'aurait pu se maintenir plus de quelques jours s'il n'y avait pas eu la menace de l'intervention des tanks soviétiques. Mais cette fois, ni les tanks hongrois ni les tanks tchèques n'interviendront pour apporter leur aide fraternelle, pour aider le Kremlin à se tirer d'affaire.

— **L.V. :** *C'est bien ce qu'il me semble !*

— **V.B. :** Mais en même temps, à supposer que les tanks soviétiques ne menacent pas la Hongrie, le régime dans ce pays s'effondrera, il est déjà en train de s'effondrer sans effusion de sang : en perdant le pouvoir, la classe dirigeante conserve et sa vie et sa liberté. Peut-être que cet exemple hongrois est une issue pour notre pays. On a l'impression que Gorbatchev est soutenu par bon nombre de membres du K.G.B. qui comprennent fort bien à quel point la situation est aiguë et à quelles conséquences s'attendre lorsque le régime s'effondrera.

— **L.V. :** *Mais il est déjà en train de s'effondrer !*

— **V.B. :** Ecoute, regarde autour de toi, sens d'où vient le vent, et après tu pourras toi-même m'expliquer ce qui est en train de se passer. Je te rappellerai dans une semaine ou deux, le temps que tu puisses comprendre, et je te laisse pour l'instant, sans quoi moi aussi je vais m'effondrer, financièrement parce que je n'arriverai pas à payer ma note de téléphone. Salut, et bravo ! Demain, promis, nous tordrons le coup à une bouteille de vodka pour fêter ça.

— **L.V. :** *Bonne idée, dans ce cas c'est obligatoire. Salut, Tania attend l'écouteur.*

— **V.B. :** Donne-le lui.

— **T.P. :** *Vov ! (diminutif de Vladimir-Vovka-Vov. N.d.T.) N'oublie pas, s'il te plait, de rayer sur la liste de notre déclaration Levka et Evdokimov ; quand nous l'avons écrite, nous ne savions pas encore qu'ils allaient être libérés.*

— **V.B. :** Avec un immense plaisir !

Ainsi, deux membres du Conseil des représentants du S.M.O.T. ont déjà été libérés. Deux autres de nos camarades n'ont pas attendu ce moment : il s'agit de Mark Morozov et Anatoly Martchenko, qui sont morts dans la prison de Chistopol en été et à l'automne dernier. Nous ne les oublions pas. Et nous nous battons pour que soient libérés ceux qui vivent encore et sont en détention.

Nous n'oublions pas non plus que sans les pressions exercées par les syndicats occidentaux, par les organisations occidentales politiques et sociales, le temps de la libération serait intervenu bien plus tard. Merci à vous, et ne relâchez pas vos efforts. Ils ne sont jamais vains.

V. BORISOV

Rédigée au début de la semaine du 2 au 9 février 1987, cette déclaration nous a été dictée par téléphone de Moscou, vendredi 7 février dans la nuit, par Tania Pletneva, épouse de L. Volokhonsky et elle-même membre du Conseil des représentants du S.M.O.T.

L. Volokhonsky et R. Evdokimov ayant été libérés quelques heures avant cet appel, leurs noms ont bien naturellement été rayés de la liste ci-dessous.

Déclaration

Le conseil des représentants du S.M.O.T. s'adresse à toutes les organisations syndicales indépendantes, à Amnesty International, à l'opinion publique mondiale :

Exigez des autorités soviétiques la libération immédiate, hors des prisons, des camps de concentration et hôpitaux psychiatriques, des membres du S.M.O.T. condamnés :

- **Skvirsky V., membre du S.M.O.T.**
- **Guerchouni V., membre du S.M.O.T.**
- **Skobov A., membre du Conseil des représentants du S.M.O.T.**
- **Sitynsky V., membre du Conseil des représentants du S.M.O.T.**
- **Senderov V., membre du Conseil des représentants du S.M.O.T.**

ainsi que la libération de Koukobaka M.

Le Conseil des représentants du S.M.O.T.

Le Conseil des représentants du S.M.O.T. vous prie d'obtenir de la part des autorités soviétiques le droit, pour la famille d'un membre du S.M.O.T., Finkel, le droit de quitter l'Union soviétique, afin que son épouse puisse recevoir les soins indispensables à son état et qui ne peuvent être prodigués en U.R.S.S.

Pour la libération de Jean-Pierre Mouille

LE jour où ce numéro du *Monde Libertaire* sera mis en vente, Jean-Pierre Mouille entamera son 63e jour de grève de la faim, derrière les murs de la Santé. Ou peut-être aura-t-il été transféré à Fresnes, à cause d'un état de santé alarmant ? Voici trois semaines que ses amis parisiens tentent, par diverses actions, d'alerter l'opinion et de secouer la torpeur des médias.

Vendredi 6 février, ils envahissent *la Closerie des Lilas* (célèbre restau intello type Edern-Hallier), puis *La Coupole* (restau dansant de Montparnasse), avec banderole et tracts. Mardi 10 février, même action à l'église Saint-Roch, juste avant un concert de musique classique. Vendredi 13 février, démonstration devant le théâtre (fermé) des Bouffes du Nord (Jean-Pierre Mouille est originaire de Lille). Mercredi 18 février, au restaurant *le Pénitencier*, au Quartier latin, vives bousculades avec les videurs : les tracts ont tout juste eu le temps d'être jetés dans la salle.

Rue J.-P. Mouille

Samedi 21 février enfin, ils rebaptisèrent « rue Jean-Pierre-Mouille » la rue des Jeûneurs, dans le quartier du Sentier, au cours d'une cérémonie pastiche pendant laquelle la déclaration suivante fut faite : « *Jean-Pierre Mouille, détenu à la Santé, fait la grève de la faim depuis 52 jours aujourd'hui, dans l'indifférence conjointe de l'administration pénitentiaire et de la presse. En donnant son nom à la rue des Jeûneurs, nous voulons attirer l'attention sur lui : il ne faut pas que l'opinion publique soit à côté de la plaque ! Si, contrairement à Paris depuis hier, il n'est pas blanc comme neige, Jean-Pierre Mouille a néanmoins « les boules ». Il est impensable qu'on lui refuse les moyens de refaire sa vie hors de la délinquance, comme il avait commencé à le faire durant les sept mois de liberté qu'il a connu en 1985.*

« *Ses avocats ont déposé un recours en grâce : nous demandons à tous d'appuyer cette requête en envoyant une carte postale au Garde des Sceaux. Signalons pour finir que Jean-Pierre Mouille est, avec le général de Gaulle et Francis Blanche, l'un des très rares à avoir eu une rue ou une place à son nom de son vivant. Maintenant il est plus de 14 heures, ne cherchons pas midi : liberté pour Jean-Pierre Mouille !* ».

Chaque fois que la presse fut prévenue au préalable — pour l'inauguration du 21 février, plus de 150 invitations nominatives furent expédiées aux journalistes et personnalités — ce fut en vain, elle brilla par son absence méprisante. Le piège des médias : nous ne pouvons nous défaire de l'impression révoltante que seuls les bombes et les cadavres savent faire un « scoop ». Qu'il n'y a que le morbide qui soit bon, coco. Et pendant ce temps, Jean-Pierre meurt un peu plus chaque jour... Attendent-ils qu'il soit vraiment mort pour en parler ? Charognards !

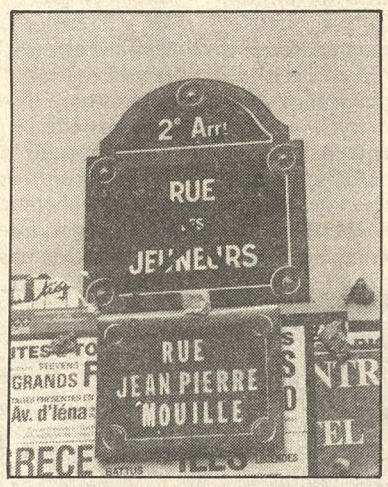

Quelques dates

Les lecteurs du *Monde Libertaire* se souviendront que Jean-Pierre Mouille, co-fondateur et co-animateur de la revue *Otages* (bulletin d'expression des détenus) a, en de nombreuses occasions, publié articles ou lettres dans leur hebdomadaire préféré. Rappelons brièvement quelle fut sa vie jusqu'ici :

1976. Condamnation à 6 ans de prison, pour tentative de cambriolage.

1979. Permission de sortie, il ne rentre pas. Sous un nom d'emprunt, il se consacre à des travaux culturels (livres pour enfants, cinéma amateur, expositions, projets d'école différente...).

1982. Problèmes financiers, il dérobe une statuette dans une église, mais est aussitôt arrêté. Au passage, on l'inculpe pour un meurtre : mais la cour d'assises de Douai l'acquitte en 1985. L'instruction de cette « affaire » ainsi qu'un reliquat de 1976 l'empêchent d'être mis en liberté provisoire.

1984. Condamnation à deux ans de prison pour la statuette. Jean-Pierre Mouille fait appel, ce qui exclut toute confusion des peines.

1985. Il est liberé. Tout en poursuivant sa lutte dans le mouvement anti-prison, il trouve un emploi et a une vie sociale et affective stable. Il participe à de nombreux projets culturels : associations artistiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des prisons, alternative à l'enfermement... Pourtant, en son absence, la Cour d'appel de Reims le condamne à trois ans et demi de prison pour la fameuse statuette de 1982 ! Presque deux fois le verdict d'origine ! A la fin octobre, les R.G de Lille lui tirent dessus, alors qu'il ne se cache pas et mène sa vie au grand jour. Ce n'est qu'en novembre qu'il est arrêté et incarcéré à la Santé.

1985-1986. Tous les recours possibles sont rejetés un à un.

1er janvier 1987. Il cesse de s'alimenter et attend une réponse à un recours en grâce.

Comptons nous-mêmes : deux ans de prison pour le vol de la statuette, Jean-Pierre Mouille aurait dû les finir en 1986 au plus tard. Or, il ne doit désormais sortir qu'en 1989, sept ans après les faits. Il est par conséquent en train de faire « du rabe ». Mais comment faire comprendre cela à l'institution judiciaire, dont l'esprit revanchard ne se départit jamais dès qu'il s'agit de ses adversaires, qu'ils se nomment Bauer, Knobelspiess, Livrozet ou Mouille !

Terminons sur ces lignes signées Jean-Pierre Mouille : « *La délinquance est un langage social. Occasionnellement, j'ai usé de ce langage. C'était avant-hier. Aujourd'hui comme hier, je choisis de m'exprimer autrement, de lutter pour vivre autrement. Serais-je interdit de séjour dans la vie sociale ?* ». Ne laissons pas Jean-Pierre Mouille seul, ne les laissons pas le faire mourir. Liberté immédiate pour Jean-Pierre Mouille !

Pour les amis de Jean-Pierre Mouille, Jimmy.

Des actions de soutien ont eu lieu également à Lille et Périgueux. On peut lui écrire : Jean-Pierre Mouille, 225759 RD 310, 42, rue de la Santé, 75674 Paris cedex 14.

Action directe : la curée

A quoi bon rappeler les faits... Le triomphalisme des flics et le délire journalistique nous ont appris tout — et n'importe quoi — sur l'arrestation des quatre « leaders historiques » d'Action directe. Il nous semble plus important d'expliquer pourquoi nous, anarchistes, condamnons tout autant l'idéologie et la dérive d'Action directe que l'acharnement, la férocité et la jubilation du Pouvoir et des médias.

Action directe se proclame anticapitaliste ? Nous ne considérons pas l'assassinat prémédité comme une pratique révolutionnaire. Action directe exécute le général Audran, s'imaginant détruire un pan du « complexe militaro-industriel » ? Ils n'en sont pas antimilitaristes pour autant, eux qui affichent leur solidarité avec les « Fractions armées rouges » (R.A.F.). Action directe projetait de s'attaquer à un responsable du nucléaire ? Il faut là encore être naïf ou mégalomane pour imaginer qu'un enlèvement ou un meurtre résoudrait la question.

Anticapitalisme, antimilitarisme, antinucléaire, autant de thèmes que le minuscule groupuscule a en fait totalement dénaturés. Ses actions ont effectivement été directes et spectaculaires mais aussi impopulaires, à juste titre : outre les arguments humanistes, l'élimination physique d'hommes rebaptisés « symboles » ne peut que desservir leur cause. Enfin, la dérive terroriste d'Action directe s'est accompagnée d'une autre dérive que nous condamnons tout autant : absolument isolés des « masses » qu'ils voulaient ou pensaient servir, les membres d'Action directe se sont imaginés faire une révolution à eux tous seuls. Le pseudo-tribunal populaire, que les terroristes avaient échaffaudé dans leur ferme, montre à quel point ils se prenaient pour une élite. Il s'agit là de pratiques directement inspirées du marxisme-léninisme. Est-il besoin de rappeler que les staliniens ont toujours été plus prompts à massacrer les anarchistes qu'à établir les bases de la véritable révolution ?

Mais on peut condamner Action directe sans pour autant hurler avec les loups. La neutralisation des quatre membres de l'organisation terroriste a donné lieu à des orgies de férocité et d'enthousiasme. La presse, y compris celle de gauche, a évacué de frénétiques diarrhées verbales ; comme si les flics de Pasqua-Pandraud venaient de sauver la France, comme si les terroristes avaient été à tout jamais terrorisés, comme si « plus jamais ça »...

En plus du délire de la presse, il nous a fallu subir les sinistres discours de ceux qui se délectent de l'efficacité de la délation rémunérée et qui invoquent de tous leurs vœux le retour de la peine de mort. Il n'y a vraiment aucune matière à se réjouir dans cette affaire. On ne peut que constater les méthodes d'Action directe, celles de la répression, et écouter hurler les loups démocrates.

Pascale CHOISY
Jean-Pierre VANHECKE

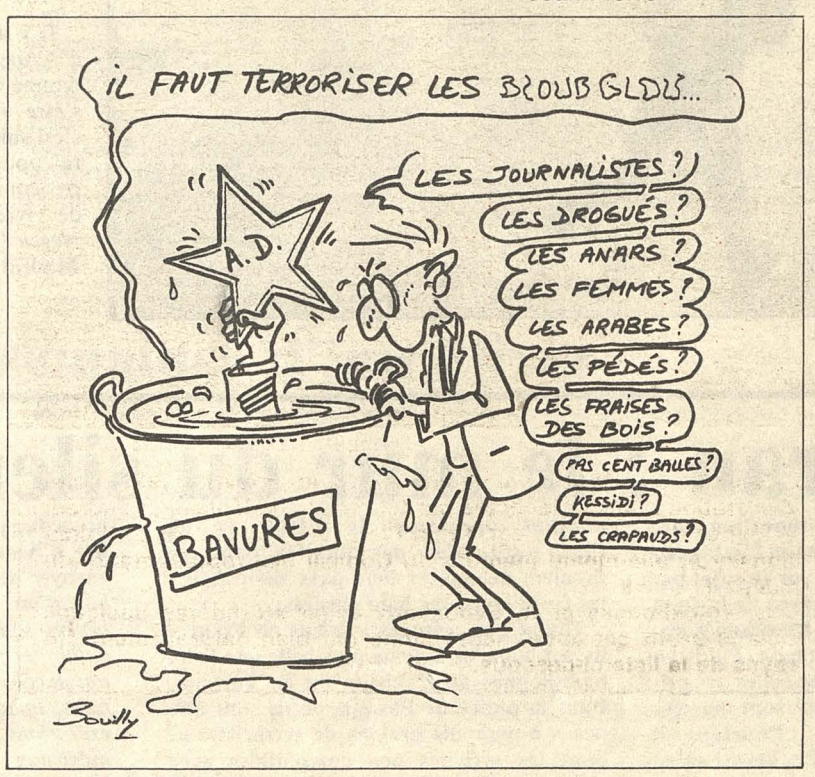

Communiqué

L'arrestation tapageuse des militants d'Action directe, saluée comme une « grande victoire » sur le terrorisme par le gouvernement, est l'arbre qui cache la forêt. En effet, le terrorisme est un prétexte idéal pour des mesures liberticides. Contrôles massifs des lieux publics, quadrillage policier, interpellations arbitraires, lois sur l'immigration visant à criminaliser les immigrés, expulsions, « bavures » sont le résultat de cette prétendue chasse aux terroristes.

La Fédération anarchiste dénonce les discours triomphalistes et rassurants du gouvernement, derrière lesquels se cachent une volonté de normalisation de la société et l'instauration d'un Etat policier. Cette prétendue victoire ne saurait nous faire oublier que la véritable insécurité est celle de l'Etat, qui porte en lui la logique terroriste.

Fédération anarchiste

AU-DELÀ DU DÉLIRE

Les hamsters ont parlé !

« *ACTION directe : victoire sur les enragés* », « *Les terroristes enfin terrorisés* », « *La chute finale* »... Quelle merveilleuse arrestation, quelle prise magnifique, quelle action prodigieuse ! Et aussi quelle information, quelle analyse profonde, quel souci du détail de la part de notre sublime presse française. D'abord, par quel extraordinaire prodige les policiers sont-ils parvenus à arrêter quatre personnes recherchées ? « *Les enquêteurs ont reçu mardi ou mercredi dernier un coup de téléphone d'un habitant de Vitry-aux-Loges qui pensait tenir un indice intéressant : il a remarqué dans le pays une jeune femme blonde ressemblant fort à Nathalie Ménigon. L'informateur raconte que cette dame vient régulièrement acheter des graines pour ses hamsters. Or, les policiers savent que la compagne de Rouillan a toujours eu un faible pour les hamsters* » (1) « Bon sang, mais c'est bien sûr ! », se sont alors écriés les enquêteurs, qui ont immédiatement tendu leur souricière.

A ce point de l'enquête, nous nous permettons une hypothèse moins hardie, mais aussi judicieuse que celle de nos « confrères » : on sait que Jean-Marc Rouillan tenait « *un discours d'intellectuel qui ne rechignait pas sur la viande rouge ou le whisky* » (2). Ne serait-ce pas les six hamsters eux-mêmes qui ont dénoncé leur maître, craignant d'être assimilés à de la viande rouge un soir de cuite ?

Quoi qu'il en soit, de nobles informateurs ont mis nos fins limiers sur la piste des dangereux criminels. Et leur ont permis de mettre la main sur « *une jeune fille au profil de madone, aussi sage que froide* » (3), Joëlle Aubron. Ainsi que sur Ménigon, « *qui avait l'habitude de boire beaucoup de vin blanc. Elle devenait alors complètement ronde* » (4). Sur Jean-Marc Rouillan qui, « *seul dans sa tanière, fixait les policiers de son regard halluciné* » (5). Et de Georges Cipriani, « *l'un des plus proches et des plus anciens compagnons de Rouillan, au point de lui servir de garde du corps* ». Quant aux hamsters, ils rongeaient la serviette en cuir de Georges Besse. Oh, pardon : nous voulions dire que de cette serviette, les monstres avaient fait des holsters (6).

Ces joyaux de l'information ont fleuri, tout au long de la semaine dernière dans la presse si noble, si intelligente, si fine de notre beau pays. Mais la palme du journalisme revient une fois de plus à *Paris-Match*, qui en page 51 de son numéro du 26 mars publie une Joëlle Aubron *absolument nue*. Il s'agit là d'une performance qui nous met le repas de la veille aux lèvres... Oh pardon : nous voulons dire des larmes d'émotion à l'œil.

Pascale CHOISY

(1) « Le Matin », 23 février 1987.
(2) « Libération », 23 février 1987.
(3) idem.
(4) idem.
(5) « Paris-Match », 26 février 1987.
(6) Cf. le rectificatif du « Monde », 25 février 1987.

Espagne noire

Ce texte a été rédigé par un camarade français qui vivait en Espagne lors des événements lycéens et étudiants. La journée d'information du mardi 24 février a donné lieu à une manifestation rassemblant près de 7 000 personnes, au cours de laquelle trois arrestations ont eu lieu. L'essoufflement du mouvement lycéen, après trois mois de grève, est actuellement relayé par le démarrage d'un mouvement étudiant dont l'ampleur devrait susciter d'autres informations dans nos colonnes.

Le Comité de rédaction

MADRID, samedi 21 février, 18 h, la jeunesse envahit la ligne n°3 du métro. Dans un brouhaha de liesse, tout le monde descend à la dernière station, les couloirs ressemblent à des canaux drainant une marée humaine. Les dernières marches d'escalier franchies, cette vague se disperse dans les rues adjacentes, dans le quartier de Moncloa. Les 15-25 ans occupent pendant quelques heures hebdomadaires cette partie de la ville, proche du *Complutense* (campus universitaire). La plupart de la jeunesse madrilène explose, dans une confusion organisée, où lycéens, étudiants, ouvriers et punks se côtoient. Chacun participe à sa façon au mouvement juvénile. Tous solidaires, les jeunes possèdent la même volonté de contestation.

Ceux des quartiers populaires de la rive droite du Rio Manzanares (sud de Madrid) soutiennent aussi l'action des lycéens-étudiants, même s'ils n'ont jamais connu le collège ou l'université, même s'ils ne fréquentent jamais Moncloa. Idem pour les *lumpenes*, ces familles marginalisées au sein des cités-dortoirs, dans les ghettos de tôles ondulées, dont les enfants oscillent à longueur de journée entre l'héroïne et la bière.

« Etudiants en guerre »

Pourtant, les manifestations lycéennes à Madrid parviennent à brasser toute la jeunesse, dans une véritable ruée, contre la politique en matière d'éducation du gouvernement Felipe Gonzalez, mais aussi contre la société espagnole plus généralement. Les lycéens de la banlieue sud de la capitale, accompagnés par les jeunes chômeurs (46% des 18-25 ans sont sans emploi), apparaissent davantage déterminés dans leur action, comme en témoignent les graffitis de la place Luca-de-Tena : « *Estudiantes en Guerra* », contrastant avec les débuts timides de la mobilisation universitaire. « *Estudiantes en Huelga* » (étudiants en grève), peut-on lire sur une longue banderole suspendue sur la façade en béton de la Faculté d'information. Dans le hall d'entrée, gris et froid, abondent les appels à « *manifester pour une politique favorable aux travailleurs et aux étudiants* » ou à lutter « *pour une culture libre* ».

La Faculté de philosophie et de lettres semble davantage engagée : « *Estudiantes en Lucha* » (en lutte). Elle est de plus en plus considérée comme une force motrice de la mobilisation. Mardi 17 février, en assemblée générale, était votée la grève illimitée avec occupation des locaux jour et nuit. Les étudiants s'activent contre les seize commissions d'experts (dont quelques banquiers et industriels espagnols) nommées par le ministère de l'Education afin d'adapter l'université au marché du travail. « *La menace d'une diminution des investissements dans les cycles qualifiés de non productifs pèse sur les facultés de philosophie-lettres, histoire-géographie, et économie.* », dénoncent les affiches récemment collées.

Conscients de la nécessité de réformer le système universitaire et considérant comme un affront leur absence au sein des commissions, les étudiants réclament leur suppresssion et leur remplacement par des membres élus parmi eux. Tel est le détonateur de leur récente mobilisation, laquelle permet l'exaltation de leurs idéaux égalitaires et de leurs revendications politiques (« Non à L'O.T.A.N. », « Indépendance du Pays basque », « Pour un parti jeune et européen [!]).

Critique sociale

Les étudiants en sciences humaines s'enhardissent à critiquer la politique gestionnaire du gouvernement : « *Le budget de l'éducation en 1986 a augmenté de 2% par rapport à 1985, alors que celui de l'armée s'est accru de 12%* », constate Alberto Martin Mansano. Elu membre de la Coordination nationale des étudiants en grève lors d'assemblées générales en fac d'économie, il refuse le jeu médiatique, mais la majorité des étudiants lui reconnaissent une légitimité qu'il a soumis à rude épreuve en organisant notamment les manifestations du 12 novembre et du 4 décembre. « *Non sans mal, d'ailleurs* », déclare-t-il. « *Pour ne pas avoir fait respecter le parcours de la première manifestation, le gouvernement m'a sanctionné d'une amende de 500 000 pesetas (25 000 francs) le jour même de la seconde* ».

Le système démocratique de représentativité, élaboré en France lors des événements de novembre-décembre, fait figure de modèle aux yeux des étudiants madrilènes. Mais « *si les valeurs historiques (Liberté, Egalité, Fraternité) fondatrices de la démocratie ont assuré la cohésion du mouvement français, il n'en est pas de même dans l'Espagne de l'après-franquisme, qui n'a pas connu de révolution unitaire et victorieuse, telle que la Révolution française* », analyse Antonio (22 ans), maintenant ouvrier dans une fabrique de confection. Son ami, Migel (23 ans), étudiant en électronique, est contraint de vendre du *chocolate* (haschich) pour payer ses études.

Tous deux représentent l'archétype de cette jeunesse en lutte, prête à se mobiliser à tout moment pour défendre ses valeurs de générosité et de justice sociale. Certes, les revendications sont multiples et leurs discours expriment parfois des sensibilités différentes, donnant lieu à quelques échauffourées verbales au fond des cafés à la lumière tamisée, où chacun veut transformer la société et mettre sur pied la révolution.

Divergences au sein du mouvement

Divergences également entre les organes représentatifs du mouvement. Les délégations reçues par le ministre de l'Education Jose Mario Maravall se composent de trois groupes répartis comme suit : 6 représentants du syndicat étudiant (élus par leurs propres adhérents) ; 6 membres de la coordination nationale (élus par des associations estudiantines) ; 6 membres de la Coordination des étudiants en grève (élus lors d'assemblées générales en facultés). Cette dernière s'estime plus légitime que les autres et aspire à un système de représentation plus démocratique afin de faire cesser toute dissension au sommet. Mais chacun possède sa propre idée du mouvement et s'engage pour des objectifs divers : des divisions qui ont permis au gouvernement d'affirmer l'incohérence des revendications, de reculer l'échéance de la négociation ; bref, de gagner du temps, en escomptant que les querelles intestines démobiliseraient rapidement la jeunesse.

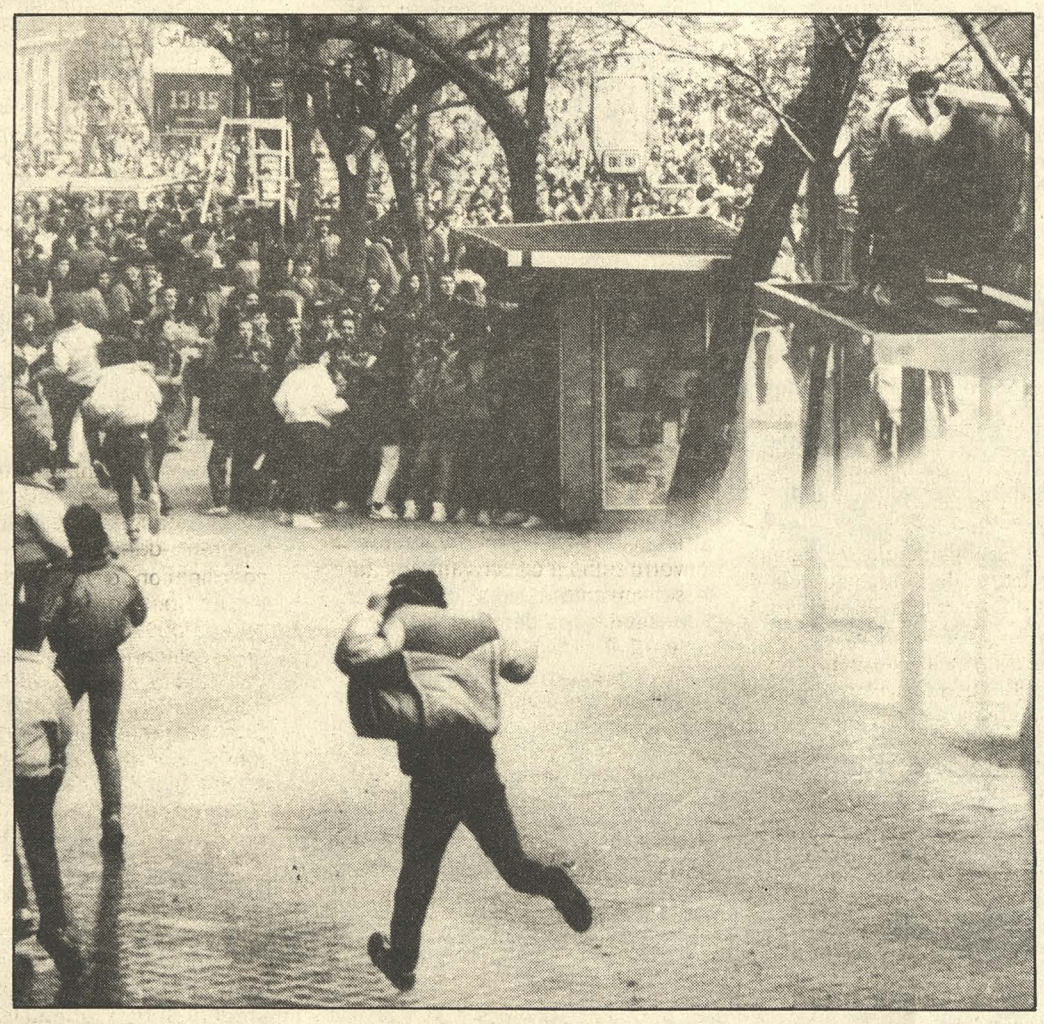

Objectifs du mouvement

Pourtant, malgré les quelques concessions accordées aux lycéens, mercredi 18 février, par le ministre de l'Education (extension de la gratuité de l'université et révision du système de sélection), la mobilisation ne semble pas s'essoufler. Les lycéens relâcheront probablement la pression dans les jours à venir, mais le vent de la contestation ne fera que glisser vers la *Cuidad Universitaria* (ville universitaire, campus). Plus solides et davantage représentatives, les structures mises en place par les étudiants en sciences humaines s'organisent sur trois axes : action, réforme universitaire, information — les deux derniers rappelant les commissions de réflexion et celles de popularisation du mouvement français.

Pour l'instant, la coordination des étudiants envisage trois objectifs : stimuler la mobilisation lycéenne, dont les revendications n'ont pas toutes été admises par Maravall, organiser une journée d'information de la population le mardi 24 février, enfin préparer une manifestation nationale lycéens, étudiants et ouvriers, dans le courant de la première semaine du mois de mars.

Généralisation du mouvement ?

Alberto Martin Mansano ne désespère pas d'une jonction avec le monde ouvrier « *comme cela s'est produit le 20 juin 1985* ». D'autant plus réalisable que, d'après un sondage d'*El Pais*, 65% de la population soutient la révolte juvénile, expression concrète de la désillusion... « *Le gouvernement a peur que la mobilisation croisse car la majorité des lycéens sont fils de travailleurs* », constate Alberto. « *Les quelques concessions du ministre de l'Education ne peuvent suffire à apaiser le mouvement, un mouvement d'indignation sociale non pas contre un projet de loi — facile à retirer, comme en France —, mais contre la société toute entière* ». La jeunesse exprime son malaise dans une société où l'égalité est une utopie, la justice un mot vide de sens, quand on sait que la B.E.C.A. (bourse universitaire) est en moyenne de 1 000 francs par an et que beaucoup d'étudiants doivent travailler à l'usine ou ailleurs pour assurer la poursuite de leurs études.

Il y a un mois, un jeune couple originaire d'Azuaga (village d'Extramadure) était condamné à plusieurs mois de prison ferme pour s'être « attouché » publiquement. Le garçon s'est suicidé, ne supportant pas l'univers carcéral pour une « faute » qu'il estimait n'avoir pas commise. La jeunesse revendique son droit de vivre et de disposer d'elle-même. *Espana Negra !*, lit-on sur les murs graffités de Madrid...

Fabrice NAIZET

Iran : le mur du silence

IL existe une réelle disproportion entre les événements iraniens et l'information dérisoire diffusée sur ce sujet par les médias français. Les grèves de la faim organisées ces jours-ci par les réfugiés iraniens en France (1), Allemagne, Pakistan et Turquie en solidarité avec celles des prisonniers politiques iraniens sont passées pratiquement inaperçues. Pourtant il s'agit pour le C.C.G.F. (2), de briser ce mur du silence, fruit de la normalisation des relations franco-iraniennes — les marchands d'armes ne sont pas seulement américains ou israéliens — masquant les atteintes quotidiennes aux droits de l'homme en Iran.

Quelques milliers de prisonniers politiques (3) cessent de manger dans plusieurs prisons iraniennes (4) pour protester contre leurs conditions de détention et les tortures. En réponse, un certain nombre d'entre eux sont exécutés. De nombreux Iraniens ayant trouvé refuge au Pakistan et en Turquie sont expulsés dans leur pays d'origine grâce à la complicité des gouvernements turcs et pakistanais. Ils viennent, bien souvent, grossir le rang des prisonniers d'opinion. Des millions d'Iraniens ont dû quitter leurs foyers soit détruits par les bombes, soit menacés par celles-ci, fuyant cette guerre irano-irakienne qui semble vouloir être menés par les deux Etats jusqu'à « l'anéantissement total des peuples opprimés de l'Irak et de l'Iran » (5). Mais pas question pour ces derniers de quitter leur pays désormais : les frontières sont bien gardées.

Quant aux réfugiés iraniens en France, ils ont la partie à peine plus belle que leurs homologues du Pakistan ou de Turquie. Pour la police de Pasqua, ce ne sont que des « bougnouls graines de terroristes », dont les activités peu compatibles avec « nos relations diplomatiques » doivent être réprimées comme il se doit. Quand ceux-ci, malgré leurs divergences politiques parviennent à se regrouper autour d'une plate-forme commune — dénonçant aussi bien le gouvernement Khomeiny que le gouvernement du Shah — afin de réveiller l'opinion publique sur la situation iranienne actuelle, ils sont boudés par la presse ou considérés par elle comme non représentatifs. Il est vrai que lesdits « partis représentatifs », à savoir les monarchistes et le Parti communiste iranien ont été exclus de cette plate-forme pour cause de collaboration avec le gouvernement iranien passé ou présent.

D'ores et déjà, Amnesty International a démarré une action d'urgence concernant les prisonniers politiques en Iran, qu'il s'agisse des détentions prolongées sans procès ou après un procès sommaire, des tortures ou encore des exécutions : 115 recensées par l'organisation en 1986, mais beaucoup plus en réalité selon elle. A l'initiative d'Amnesty International, vous pouvez envoyer des télégrammes demandant : « *la libération des prisonniers d'opinion ; des procès équitables pour tous les prisonniers politiques ; la libération des prisonniers qui ont purgé leur peine ; que cessent toutes tortures, mauvais traitements ainsi que toutes exécutions ; que soient dispensés des soins médicaux aux prisonniers qui en ont besoin* ». Ces télégrammes doivent être adressés au président Khomeiny, Téhéran, Iran. Vous pouvez aussi écrire à l'ambassade d'Iran, 4, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Il est évident que les prisonniers ou les réfugiés ne sont qu'une conséquence de la politique de guerre et de répresssion tous azimuts dirigés contre les minorités ethniques et religieuses, les femmes et les opposants politiques que l'émission « Les Damnés de la terre » sur Radio-Libertaire (6) tâchera de développer.

PIERRE-YVES
(Gr. Pierre-Besnard)

(1) Paris, Caen, Nantes, Strasbourg

(2) Comité de coordination de la grève de la faim, c/o M. Behzad, P.R. Paris 01, 52, rue du Louvre, 75100 Paris.

(3) Plus de 100 000 en tout.

(4) Notamment celles d'Evin et de Gohardasht.

(5) Dixit le C.C.G.F.

(6) Tous les vendredis en 15, de 21 h à 22 h 30, sur R.-L. (Paris, 89.4 MHz).

ALLEMAGNE

Anticléricalisme et persécutions judiciaires

LES poursuites que subit le groupe de travail anticlérical de la Bunte Liste Freiburg, que nous avions déjà évoquées à plusieurs reprises dans ces colonnes, prennent une toute autre dimension. Le caractère zélé de cette procédure judiciaire montre bien que l'Eglise est décidée à tout tenter pour étrangler l'activité des personnes qui en viennent maintenant à appeler à la solidarité internationale.

Le 13 novembre 1986, le tribunal de première instance de Munich ordonnait trois perquisitions — dont une au cabinet de deux avocats de Fribourg — à cause d'une lettre de protestation du groupe de travail anticlérical contre la procédure pénale de l'athée Dr Joseph de Freising. Deux mois après ces faits, le 14 janvier 1987, fut alors effectuée auprès d'un de nos membres une quatrième perquisition, ordonnée cette fois par le tribunal de première instance de Fribourg. Une machine à écrire, quelques pages d'un manuscrit et un testament furent confisqués. Dorénavant le contenu de la lettre de protestation incriminée n'est plus seulement outrageant, mais de plus on a constaté qu'il représente une menace.

Déjà la décision d'effectuer cette perquisition est disproportionnée au regard des faits reprochés. Quatre-vingts-quinze pour cent des poursuites pour délit d'insulte ne sont même pas poursuivies par le parquet. Le recours à la perquisition comme moyen judiciaire est encore moins fréquent (selon nos informations, c'est la première fois dans l'histoire d'après-guerre que la justice de R.F.A. procède de cette manière). Outre son illégalité, cette décision manque de toute base juridique pour d'autres raisons que nous voulons citer en quelques mots.

La décision ne précise pas quelle partie exacte de la lettre est incriminée.

Les trois premières perquisitions étaient illégales et elles ont, d'après les avocats, dépassé les limites de l'arbitraire. Entre temps, la chambre des avocats a aussi protesté contre la perquisition auprès du président du tribunal de première instance de Munich et auprès du ministère de la Justice.

On ne trouve aucune explication sur les soupçons dont fait l'objet la personne chez qui la perquisition a été effectuée. La raison invoquée

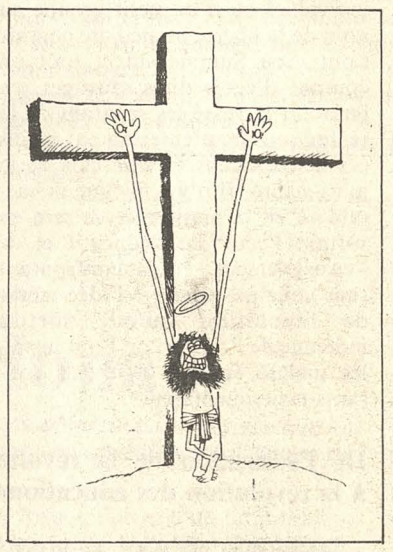

est qu'on aurait trouvé à son domicile plusieurs lettres de la Bunte Liste ; argument dérisoire puisque cette personne était justement chargée de l'archivage. Dans ces conditions, il est logique que les signatures des lettres de soutien au nom de la Bunte Liste soient les mêmes que celles des lettres de protestation.

Mais il est peut-être plus scandaleux encore que la lettre incriminée soit maintenant jugée « *chargée de menaces* » et que la justice — malgré l'obligation légale — n'ait pas pris la peine d'expliquer en quoi. D'autre part, cette perquisition n'est peut-être pas la dernière, le fonctionnaire qui l'a effectuée étant parti en lançant : « *La prochaine fois, vous ouvrirez la porte plus vite !* ».

Une nouvelle Inquisition

Cette procédure a pris une forme kafkaïenne. La justice ouvre une instruction sans indiquer concrètement les délits et elle charge les accusés de trouver les raisons de leur culpabilité.

Cependant la procédure ne rappelle pas seulement les romans de Kafka, mais aussi l'Inquisition. D'après nos avocats, l'accusation de menaces ne peut se baser que sur l'argutie juridique suivante : dans la lettre de protestation, nous avons invité le juge à s'en tenir au droit et à la loi, et à suspendre la procédure pénale contre le Dr Joseph. En cela, nous l'avons obligé à exhumer le passé du IIIe Reich, qui dénonçait le « *recours à la violence psychique* ». En menaçant le juge d'informer le public, la Bunte Liste est accusée de « *menaces avec préjudice remarquable* ». Cette dernière expression rappelle de façon inquiétante les procès secrets de l'Inquisition.

La justice pense sans doute que la protestation internationale va diminuer et que nous ne réussirons plus à mobiliser l'opinion publique en R.F.A. et surtout à l'étranger.

Pour empêcher le retour à l'obscurantisme, il faut autant que possible informer le public de ces événements. Vous pouvez manifester votre soutien en écrivant aux adresses suivantes :

- Bundesjustizminister Dr Engelhard, Postfach 200650, 5300 Bonn 2, R.F.A. ;
- Landesjustizminister von Bayern, 8000 München, R.F.A. ;
- Präsident des Amtsgerichts München, 8000 München 1, R.F.A.
- Landgericht Freiburg, 7800 Freiburg i.B., R.F.A.

Relations internationales (correspondance B.L.F.)

ESPAGNE

La fin de la bataille ?

LE 18 février, le syndicat des étudiants (le 22 février, pour la coordination) a accepté d'en terminer avec le conflit qui l'opposait au ministre de l'Education et des Sciences et acceptait les propositions des responsables gouvernementaux, à savoir : l'augmentation de 2 milliards de francs du budget destinée à la réforme de l'enseignement secondaire ; la promesse de revoir les modalités de sélection ; la modification du cursus d'études et du montant des bourses ; le réexamen de la participation dans les structures du gouvernement.

La presse nationale a analysé la fin du conflit comme la victoire de toutes les parties. Celle des étudiants car ils ont obligé le gouvernement à céder sur des revendications qualifiées d'« utopiques ». Celle du gouvernement parce que, selon le ministre Maravall, cette grève lui a permis de débloquer plus de fonds pour l'école publique. Surprenant civisme que l'on peut expliquer par les réactions rapides des établissements de l'enseignement privé (*Federación Espanola de Religiosos de la Ensenanza, Confederación católica de Padres de Alumnos*) qui considèrent cette issue comme une attaque frontale de la liberté de l'enseignement, en voyant notamment le gouvernement attribuer autant d'argent à l'école publique.

Toutefois, sans aucun doute, ces accords ne répondent pas aux préoccupations des étudiants qui sortirent dans la rue. Seule la coordination de Madrid a maintenu sa position de rejet et pense encore pouvoir agrandir la brèche en déplaçant les problèmes sur l'université et provoquer ainsi de nouvelles mobilisations. D'une part, les professeurs non fonctionnaires voient leurs conditions de travail s'étioler dangereusement. D'autant plus que, le 30 septembre prochain, leur statut sera revu. D'autre part, les élèves se voient confrontés à une nouvelle restructuration des parcours d'études menée en secret et, qui comme il se doit en Espagne, sera débattue tout au long de l'été. Les facs de Madrid entrent en ébullition à leur tour, avec des grèves de professeurs et des mouvements d'étudiants.

Quant à l'autonomie de Barcelone, présentée par le ministre comme modèle universitaire à imiter, une occupation du rectorat s'est conclue par une intervention policière sur le campus et la fermeture des centres académiques ; le feu commence à se propager dans le secteur universitaire et il est probable que l'on assistera bientôt à un incendie généralisé. Notre analyse de la situation passe nécessairement par la dénonciation du projet éducatif du P.S.O.E. dans sa totalité, mercantile, centraliste et étatiste.

L'attitude qui consistait à chercher des négociateurs responsables et l'absence de responsabilité de la part des organisations étudiantes ont occasionné une fracture dans le mouvement revendicatif, qui l'a amené sur le terrain choisi par le ministère : celui des promesses que le temps se chargera d'enterrer. L'épuisement progressif du mouvement des assemblées générales, la proximité des examens et la fatigue causée par près de trois mois de grève sont également à prendre en compte. La possibilité de mettre à jour des revendications sur la misère intellectuelle des centres, l'absence de conditions réunies pour favoriser un enseignement créatif, l'autoritarisme du corps professoral furent évincés par les négociations dans les sphères qui emmenèrent les étudiants du secondaire à une situation d'avant-grève. Au même point qu'en décembre.

Peut-être que la présence de militants libertaires, malgré leur volontarisme à participer au mouvement et à lancer des propositions d'organisation et d'actions différentes, sera un facteur à retenir et à conserver dans l'avenir. Sans aucun doute, le conflit universitaire peut se révéler être la pierre d'achoppement au moment où débutent les négociations sur les conventions collectives et où une grève générale est appelée le 12 mars prochain. Un printemps chaud est garanti !

Relations internationales (sources C.N.T.-R.)

CHILI

Huit semaines d'initiatives

LA visite du secrétaire national du Mouvement libertaire chilien prend corps pour donner à ces mois de mars et avril une sensibilité essentiellement latino-américaine.

Les colonnes du *Monde libertaire* vont s'ouvrir à un examen détaillé de l'histoire politique, sociale, économique du Chili jusqu'à aujourd'hui. Panorama sans complaisance, qui débutera par l'expérience de la gauche au pouvoir dans les années 70, menée par le gouvernement Allende. Quelles en ont été les causes, quel en fut le déroulement ? L'analyse du rôle joué alors par les composantes de cette gauche chilienne nous ménera, dans une deuxième partie, à rappeler les mois qui précédèrent le coup d'Etat militaire de 1973 et les années de plomb qui le suivirent et qui continuent encore.

Une troisième partie analysera les multiples modalités de luttes sous la dictature, nationales comme en exil, clandestines comme officielles. Une quatrième et dernière partie traitera enfin de la situation au Chili, aujourd'hui en 1987, en détaillant les forces qui seront amenées un jour à jouer un rôle décisif. Le mouvement libertaire dans son ensemble est de celles-là.

Bilan complet donc sur ce pays, qui n'en finit pas de crever sous les bottes. Ce même bilan sera fait sur les ondes de Radio-Libertaire certains jours et ce pendant une semaine (1). Des invités, des militants politiques et syndicaux, des droits de l'homme, coopératifs, des journalistes feront part en toute liberté de leur expérience dans la lutte contre le régime de Pinochet. Le secrétaire national du Mouvement libertaire chilien apportera, tout au long de cette semaine, ses analyses et commentaires, corrigeant les inévitables erreurs d'appréciation dues à l'éloignement et à l'isolement.

Nous disions la semaine dernière que O. Ortia allait entamer un voyage qui lui ferait traverser nombre de pays en Europe. Celui-ci débute par la France et essentiellement par de nombreuses réunions publiques d'informations et de débats en province. Ce sera l'occasion de montrer votre solidarité à l'endroit des camarades libertaires chiliens. Pouvons-nous insister sur votre nécessaire et indispensable contribution financière (2). Non pas pour satisfaire à des calculs de rentabilité, mais bien pour soutenir concrètement le Mouvement libertaire chilien. Les problèmes d'aujourd'hui sont internationaux, l'ordre du monde est un ordre mondial. La résistance se doit d'être internationale, la solidarité en est une manifestation concrète.

Relations internationales

(1) Sur Radio-Libertaire (Paris, 89.4 MHz) : mercredi 4 mars, 18 h 30 ; vendredi 6 mars, 15 h 30 ; dimanche 8 mars, 14 h 30 ; lundi 9 mars, 17 h ; mardi 10 mars, 17 h.

(2) Souscriptions : établir tout règlement à l'ordre de M. Leroux (mentionnez « solidarité Chili », c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Meetings et débats

11 mars à Rennes (20 h 30)
12 mars à Poitiers (20 h 30)
13 mars à Toulouse (20 h 30)
14 mars à Perpignan (20 h 30)
16 mars à Bordeaux (20 h 30)
17 mars à Lille (20 h 30)

Susanna Mattei libérée

LES instances judiciaires du tribunal de Pontoise auront tout tenté, jusqu'au dernier moment, pour empêcher la levée d'écrou de Susanna Mattei, incarcérée à Fleury-Mérogis. Nous vous avions informé de la scandaleuse arrestation, suivie de l'emprisonnement de Susanna, arrivée à Paris en provenance de Florence le 18 décembre 1986 pour passer la période des fêtes avec son ami R. Sorragi.

Le zèle du parquet de Pontoise avait entraîné l'inculpation de complicité à l'encontre de Susanna, pour s'être trouvés en compagnie de deux anciens militants politiques italiens (R. Sorragi donc, et Roberto Gemignani), qui font l'objet d'une procédure d'extradition émanant de la justice italienne. Ils sont toujours incarcérés à Fresnes sous l'inculpation de détention et usage de faux documents, et d'infraction à la législation sur le séjour des étrangers en France.

Susanna avait fait appel de la décision et, multipliant les démarches, son avocat (Me Irène Terrel) est intervenu auprès du tribunal de Pontoise pour mettre fin à cette situation. Le délai d'un mois s'étant écoulé depuis l'appel et ce sans initiative de la cour, la procédure a été cassée pour vice de forme, provoquant la libération de Susanna le samedi 28 février dans l'après-midi.

Etonnante et heureuse conclusion qui profite à Susanna. Les protestations de sa famille, exprimées dans la presse quotidienne italienne, ne font pas oublier que Susanna a vécu des mois extrêmement pénibles. Les conditions restrictives (inutiles par ailleurs) posées pour le droit de visite, la réglementation pénitentiaire ajoutèrent un caractère humiliant à la politique sécuritaire et haineuse des juges de Pontoise.

Susanna est libre... D'autres camarades, italiens, basques sont encore emprisonnés et/ou en passe d'être extradés. Ce qui n'était pas acceptable hier, ne doit pas être accepté demain.

Relations internationales

RENCONTRE-DÉBAT DE LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE

A propos d'éducation

Jean-Marc Raynaud (auteur de *T'are ta gueule à la révo !*, éditions du Monde libertaire) et Marie-Claire Calmus (auteur de *La Mort du Grand Leurre*, éditions Acratie) sont les prochains invités de l'émission « Forum » sur Radio-libertaire (Paris, 89.4 MHz) samedi 7 mars, de 11 h 30 à 12 h 30.

Cette émission sera suivie, ce même jour, d'une rencontre-débat à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, dès 16 h.

Le thème retenu est celui de l'éducation. Après les grèves lycéennes et étudiantes de décembre 1986 et les grèves d'instituteurs, nous assistons à une remise en cause du système éducatif dans lequel les libertaires se doivent d'avoir une place grandissante. C'est l'objet des deux nouvelles publications que nous vous présentons. La remise en cause de l'autorité des maîtres, le refus des contraintes, l'alternative sont une fois encore au cœur du débat...

L'équipe d'animation

De la grève estudiantine au mouvement de grève reconductible touchant la plupart des écoles, l'éducation s'aventure sur l'avant-scène de l'agitation sociale. Pourquoi aujourd'hui, alors que ni la mobilisation sur la laïcité ou le privé ni les avalanches de réformes réactionnaires n'ont pu « bouger » avec un tel ensemble la majorité des étudiants ou des enseignants ?

Si l'on regarde de plus près, on s'apercevra que les uns et les autres se mobilisent à partir de grands objectifs : solidarité, égalité sociale, anti-hiérarchie, dignité humaine... De petits riens et un grand tout qui embrassent à la fois l'école et la société. Ce débat sur l'éducation, à partir des deux ouvrages de Marie-Claire Calmus et de Jean-Marc Raynaud, peut nous aider à mieux appréhender cette problématique éducative de la révolte hors et dans l'institution.

De la solitude du professeur au fond des L.E.P., décrit par Marie-Claire Calmus, à l'envergure du travail historique et politique engagé par J.-M. Raynaud, l'éducation semble très souvent être un enjeu social et théorique : la scène éducative réunit tous les ingrédients d'une idée, d'une idéologie, d'une pratique. Qui s'engage dans cette voie étreint aussi tous les espoirs, les passions, mais aussi les déchirements et les reniements des grands courants qui ont traversé notre siècle, du socialisme à l'anarchie.

Les unes s'enferment dans une théorisation renvoyant aux lendemains qui chantent la pratique sociale, les autres s'engagent corps et biens dans un quotidien pouvant museler toute approche idéologique au nom de l'ouverture, de l'alternative en actes : un bon tremplin pour un suicide expérimental. Et le mérite de *T'are ta gueule à la révo !* n'est pas tant de décrire ces clivages, ces hésitations, en les inscrivant dans les transformations sociales habillant ce siècle que de montrer que ces écarts, ces erreurs, ces différenciations s'ils sont idéologiques sont également dessinés par l'idée même de révolution : les mouvements marxistes, syndicaux ou libertaires n'échappèrent pas à ce choix.

Des balbutiements à l'alphabétisation étatique

De *l'Emile* au plan Langelin-Wallon, l'école fut constamment un champ d'expérimentation sociale et idéologique. La montée du capitalisme, la misère ouvrière et paysanne, la créativité imposée par les nécessités au mouvement socialiste virent éclore une floraison de projets éducatifs qui, malgré les couleurs du temps, les accomodements dictés par les différenciations entre les situations économiques et sociales des divers pays occidentaux, se maintinrent dans leur unité fondamentale.

L'école ligotée aux intérêts capitalistes ou socialistes s'allie difficilement aux centres éducatifs visant la socialisation de l'enfant, l'épanouissement individuel et collectif des élèves jeunes ou adultes. Dès les origines, trois voies s'ouvrent au mouvement social : la création d'écoles moulées par le mouvement syndical ou révolutionnaire, des centres éducatifs cloués par l'économie du pays (dans un premier temps, ces classes s'ouvriront au sein même des murs de l'usine pour, dans un deuxième mouvement, se trouver financées par les chambres de métier) et des écoles expérimentales. L'examen attentif de ces diverses histoires nous offre une grille de lecture pour les enjeux actuels.

Du parallélisme aux divergences

Enfermés dans des logiques politiques diverses, tiraillés entre des intérêts contradictoires, à la fois parcellisés et élargis par des acquis grignotés à l'Etat et au capital, ces trois projets s'opposeront dans le temps. On peut ajouter que la hiérarchie dont fera preuve le mouvement révolutionnaire et libertaire dans l'avancée de ses propositions sociales aggravera ce schéma. Le mouvement social s'attachera à la laïcité, les libertaires à l'expérimentation close, le socialisme à l'alphabétisation massive : ni les uns ni les autres ne réussiront leur parcours.

Il est vrai que si les réalités économiques et sociales ont eu force de loi, que ce soit dans la toute jeune Union soviétique ou dans l'Espagne libertaire martelée par la guerre, comme le montre J.-M. Raynaud il n'est pas neutre d'abandonner les enjeux égalitaires ou socialisants pour se protéger derrière la sacro-sainte nécessité. Alphabétiser, endoctriner n'est pas payant même pour le capitalisme, les atermoiements gouvernementaux en matière éducative en font foi.

Ne compter que sur le bien-être individuel ou d'un petit groupe au nom de la liberté immédiate comme l'ont vécu Summerhill et tout un courant d'école dites sauvages, en ignorant le fossé les séparant de la réalité sociale, n'enferme pas moins ces acteurs dans le vase clos de la marginalité. Il n'y a aucune inéluctabilité en la matière et ce sera en sortant l'école de l'éducatif et de l'enseignement, en la confrontant sans voile protecteur à l'idée même de révolution qu'elle sortira indemne de l'ornière où l'ont installée malgré eux les différents courants expérimentateurs.

De l'éducation de la révolte à la révolution des éducations

Les espaces séparant les projets initiaux sont évidemment marqués par les oppositions fondamentales entre capitalisme, marxisme et anarchie, mais sautent également le pas de ces divergences traditionnelles pour embrasser l'horizon de l'alternative sociale qui, elle, marque les temps différemment. L'autoritarisme inhérent à certains courants explique en partie l'échec de leurs tentatives (cf. Cuba, U.R.S.S., Chine, écoles syndicales, etc.).

De son côté l'expérimentation peut couper les ailes à des envols à priori socialisants telles les écoles libertaires, les communautés d'enfants, les pédagogies anti-autoritaires. Mais ce ne sont pas le manque de chance, l'erreur historique ou les décélérations des avancées sociales qui expliquent à eux seuls l'échec patent de ces trames éducatives. Sortir la problématique éducative de l'école ou de l'anti-institutionnel, pour l'intégrer au projet révolutionnaire immédiat et futur, alternatif et réaliste : tel est le mérite de *T'ares ta gueule à la révo !*.

Néanmoins cela ne suffit pas à répondre de façon satisfaisante à la répétitivité des échecs, car si l'on sait que l'école ne résoudra d'aucune manière l'échec scolaire, si ce n'est en le pérénisant différemment, faut-il pour autant baisser les bras ou essayer comme le fit Marie-Claire Calmus d'imposer au sein même de l'institution une pratique différente des savoirs ? Refuser l'enfermement scolaire n'est-ce pas parfois effacer les mémoires en participant au ruban de Moebius des expériences à jamais recommencées ou pire les laisser pourrir ou leur couper les ailes comme le réalise actuellement le gouvernement avec les Lieux de vie ?

La révolution chantante ne résoud en rien le dilemne. La responsabilité n'en revient pas tant aux acteurs qu'aux fondements mêmes des écoles socialistes et libertaires : les champs idéologiques et le militantisme traditionnel, même s'ils s'épanouissent aux couleurs changeantes de la liberté et de l'anarchisme, n'enferrent-ils pas les pensées les plus constructives ou prometteuses dans l'enfer des pratiques partisanes ou théoriques couvrant les hésitations ou les reculs du linceul de la nécessité ?

L'utopie serait évidemment d'appliquer dans toute son amplitude un projet fini et par conséquent stalinisant mais elle pérénise également le parallélisme des voies choisies initialement par les différents courants. Ancrer l'école dans la révolution d'aujourd'hui et de demain suffira-t-il à désamorcer ces aliénations ? C'est la question qui se posera au cours de ce débat sur l'éducation. Et même si nos expériences collectives et individuelles n'apportent pas des réponses toutes faites, le défrichage a déjà eu lieu. A nous de reprendre les outils.

Chrystelle FROMENTIN

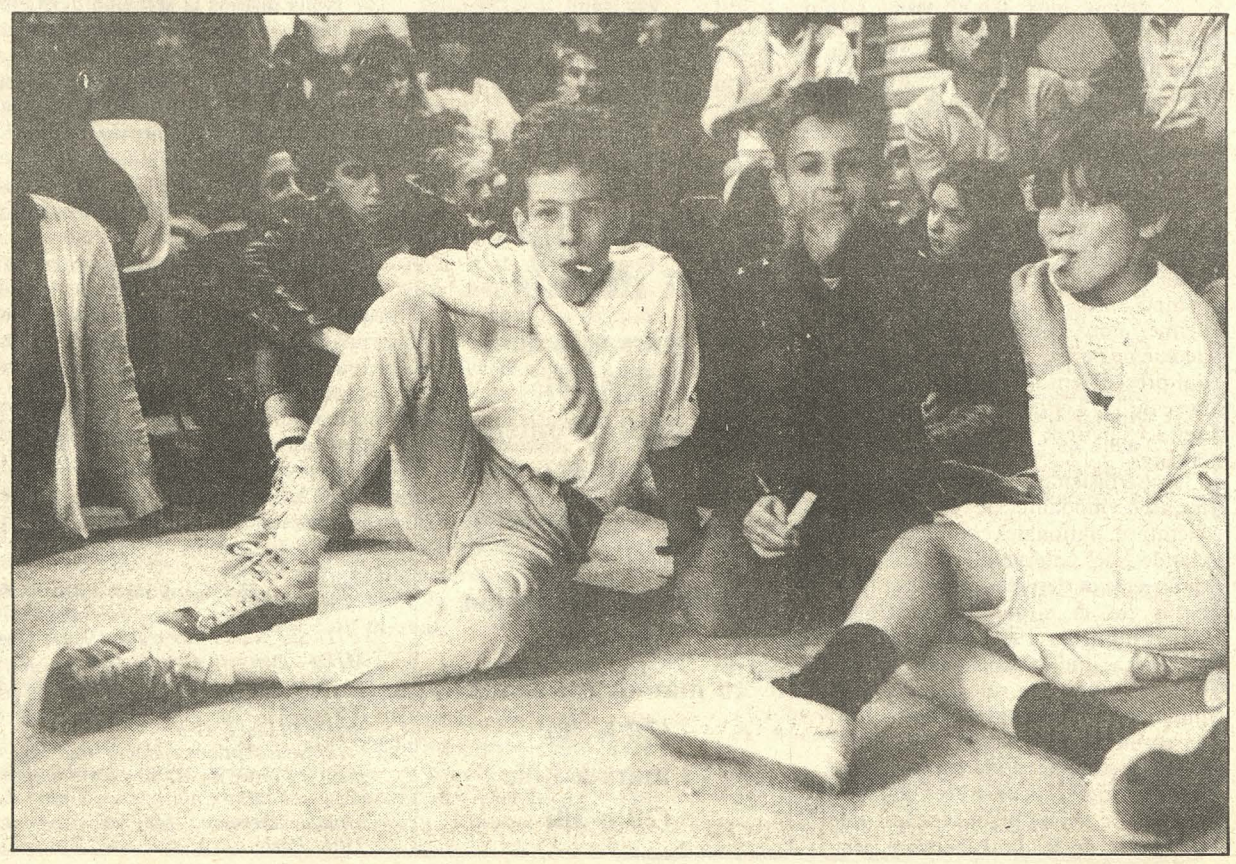

HUMEUR

La Mort du Grand Leurre

DEUX ans après la rédaction de *la Mort du Grand Leurre* (1), je m'interroge encore sur l'étonnante survie du système éducatif-paralytique encore debout, réussissant à faire oublier ses béquilles, moribond autour duquel s'affaire, avec des mines de circonstance, la grande famille désunie des profs. Comment les lycéens, qui ont si soudainement quitté la classe fin novembre... pour un mois, peuvent-ils la réintégrer comme si de rien n'était et courber l'échine sous tant d'ennui, de contraintes, de mensonges ?

La courbent-ils autant que cela ? A écouter certains bruits, un vent de mutinerie ébranlerait la mâture et donnerait du mou aux cordages. L'administration essayant de ressaisir l'ensemble par de brusques tensions comme ces convocations expresses de délégués pour de toniques recommandations. Profondément, rien n'a changé. Après avoir rallié tactiquement le mouvement des jeunes, au tout dernier moment, les adultes se sont de nouveau recroquevillés, rabattus sur leurs cours magistraux et leur hautaine indifférence — ou pis — à l'égard des élèves. Chez ceux-ci, l'apolitisme tant prôné a donné ses fruits amers. Le sursaut de révolte passé, « chacun est à sa place », comme certains chantaient dans les manifs.

Voilà pour le tableau général. Pour le particulier — et ce n'est pas ce qui m'étonne le moins —, je continue à vivre avec ces adolescents les plus beaux moments de mon existence. Mon cours, si je peux donner ce nom aux heures où du savoir et maintes interrogations s'échangent pour beaucoup de mieux-être, continue de représenter pour eux, selon leurs dires, un espace de liberté. Mais il n'est à l'abri ni de la morbidité ni de de la nécrophilie qui caractérise l'ensemble de la société : dans une classe de seconde où toutes sortes de travaux se branchent sur l'actualité, des élèves réprouvent d'un murmure ceux qui me souhaitent une bonne année. Une autre fois, c'est une remarque sur « l'accoutumance » à la mort, dans la ligne de Montaigne qui, à ma formulation « *les adultes comme moi doivent vivre d'autant plus pleinement qu'ils peuvent mourir d'un instant à l'autre* » déclanche, *mezzo voce*, un « *si c'était vrai !* » que je prends très mal, moins dirigé en fait contre ma personne que contre quoi et qui que ce soit de vivant.

Les mêmes flux contradictoires agitent le corps social. Nous, libertaires, n'y tenons debout que par la robustesse acquise par des années de lutte à contre-courant ; les récentes marées déroutantes, par leur ambiguïté fondamentale, ne nous faisant pas varier dans notre amour des êtres, notre revendication d'égalité, d'une pensée et d'un art plus libres que jamais en ces temps de confusion et de désespérance.

Marie-Claire CALMUS

(1) « La Mort du Grand Leurre », Marie-Claire Calmus, éditions Acratie, 68 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

ÉDUCATION

Rencontres

Deux livres, deux auteurs se rencontrent. Claude Sigala, *Vivre avec le Coral* (1), Jean-Marc Raynaud, *T'are ta gueule à la révo !* (2), participent à une série de rencontres-débats à l'occasion de la parution de leurs derniers livres.

POURQUOI les écoles parallèles, les crèches sauvages, les pédagogies institutionnelles, libertaires, anti-autoritaires... ne font-elles plus recette ? Pourquoi les brontosaures roses ont-ils eu le vent en poupe ? Pourquoi les dinosaures gris du libéralisme se sont-ils heurtés à la révolte de la jeunesse ?

De son côté, Claude Sigala raconte ce qu'est un lieu de vie, ce qu'est le Coral. Faut-il n'y voir qu'une alternative à l'enfermement psychiatrique, ou bien une alterna-

En confrontant Summerhill, les maîtres-camarades, les écoles parallèles, les lieux de vie... à ce qu'ont dit et fait les anarchistes (Cempuis, La Ruche), Jean-Marc Raynaud soulève ces questions et tente d'y répondre. Etudiant notamment le parallèle existant entre la désocialisation de l'éducation et l'apparition du capitalisme et de l'Etat, il en arrive à la conclusion que les pédagogies libertaires doivent s'intégrer à un processus de révolution sociale.

tive à tous les enfermements, y compris les enfermements sociaux. L'agrément que leur a proposé l'Etat vise-t-il a récupérer cette alternative ? A vider les lieux de vie de leur substance ? Pourquoi et comment, à travers « l'affaire du Coral », certains lieux de vie ont-ils été confrontés à la répression ?

G.C.

(1) Claude Sigala, « Vivre avec le Coral », préface d'André Guettari et Jean Cardonnel, en vente prochainement à la librairie du Monde libertaire, 95 F.

(2) Jean-Marc Raynaud, « T'are ta gueule à la révo ! Dires et agirs d'éducation libertaires », éditions du Monde libertaire. En vente à la librairie du M.L., 100 F.

Jean-Marc Raynaud et Claude Sigala animent une rencontre-débat le :
- **lundi 9 mars, à 18 h, au lycée expérimental de Boyardville (L.E.P.M.O.), île d'Oléron.**
- **mardi 10 mars, à 20 h 30, Maison du peuple, salle Timbaud, Poitiers.**
- **mercredi 11 mars, à 17 h, librairie « Les yeux dans les poches », 6, rue de la boucherie, Limoges ; et, à 20 h 30, salle Timbaud (derrière la mairie), Limoges.**
- **jeudi 12 mars, à 20 h 30, Maison des peuples et de la paix, 6 bis, rue Marengo, Angoulême.**
- **samedi 14 mars, à 15 h, Athénée libertaire, 7, rue du Muguet, Bordeaux.**

CINÉMA

« Miss Mona »

Medhi Charef récidive. *Miss Mona*, moins défendu par la presse que *Le thé au Harem d'Archimède*, n'en est pas moins un petit chef-d'œuvre de réalisme, d'efficacité et de sensibilité.

Si vous avez prévu de vous faire une « toile », suivie d'un petit restau, faites une croix sur le restau... La petite boule qui s'insinue dès les premières images ne fait que prendre de l'ampleur tout au long de ces tableaux que l'on croirait sortis d'un roman populaire écrit au rasoir.

Miss Mona, c'est la descente aux enfers banale d'un immigré clandestin et d'un travelo sexagénaire, économe, maternel... amoureux.

A quoi bon parler du jeu d'acteur, de Carmet et des autres... Tout a été dit.

L.L.

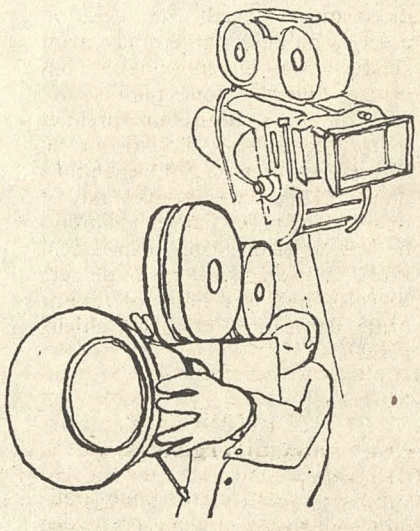

Ils redécouvrent la chanson française

MÉDIAS, ministère, C.N.C.L. et artistes se sont engagés dans un dur combat : reconquête d'un marché intérieur et redécouverte d'artistes bien d'chez nous, bien français. La route est longue, mais quand c'est long c'est bon, vingt années d'anglo-saxon ne s'effacent pas d'un seul trait, d'autant que l'handicap est lourd, Supertramp et les Be Gees, Donna Summer et Eurythmics n'ont-ils pas toujours été saucissonés de Sylvie Vartan et de Mireille Mathieu, de Serge Lama et de Sheila (elle chante d'ailleurs en anglais maintenant), alors voyez-vous la chanson française...

Du haut de mes vingt-trois ans, je ne me souviens pas avoir pu découvrir quelque artiste français que ce soit, un tant soit peu nouveau et qui ait quelque chose à dire, sur une chaîne de télé ou à la radio, alors voyez-vous le service public... Pour les générations des années 1960-1970, la chanson française c'était eux, ces vieilles croutes qui font la « une » des journaux avec leurs affaires de petites culottes ; à chaque fois qu'ils apparaissent l'écran de télévision en pleurerait.

Bien sûr, Brel, Brassens et quelques autres étaient des fois à l'honneur mais vous comprendrez qu'à 15 ans on puisse ne pas se retrouver absolument chez ces vénérables personnages. Il aura fallu la persévérance de centaines d'artistes, et amoureux de la chanson, pour que leurs voix parviennent jusqu'à nous. Ils auront fait les chansonniers, les paroliers, les amuseurs de chaudes soirées en province et dans quelques bistrots parisiens, mais sur les chaînes « publiques », nenni, ou alors en catimini quasiment clandestinement.

Il faut se rappeler les gueules constipées des présentateurs télé dès qu'ils recevaient un Pierre Perret ou un François Béranger : gare aux dérapages ! Leur redécouverte, celle des ministres et des pontes du *Showbusiness*, a quelque chose d'indécent, elle sent le franchouillard et le pognon à plein nez. Les radios libres qui ont brisé le monopole auront fait bien plus en six ans que tous les ministères en cinquante ans de télévision. Leur semaine de la chanson française c'était une plaisanterie et surtout elle transpirait la connerie, pour un peu on se ferait une journée complète de Beatles sur Radio-Libertaire, tellement ils ont le don de vous dégoûter de tout ce qu'ils touchent. Les jeunes auteurs, la poésie, la critique sociale... ils ne connaissent pas, allons bon... ils n'aiment que les vassaux (c'est de bonne guerre).

Alors messieurs, lâchez-nous avec la chanson française, laissez-nous faire nos programmes peinards, pas besoin d'être stimulés par le haut, la musique et la chanson de *tous* les pays on s'en arrange, les chanteurs français qui ont des tripes et du cœur aussi, nous vous laissons Chantal Goya... A bon entendeur !

Pour Radio-Libertaire
BRUNO

NOTE DE LECTURE

« Androzine »

LE n°7 de ce fanzine anarcho-gay vient de paraître ! Il est réalisé par une équipe internationale (France, R.F.A., Grande-Bretagne, Hollande, Grèce, Etats-Unis, etc.) et fait dans le teigneux ! Maquette soignée et coup de bombe rose fluo sur la couverture ! Au menu : plein d'infos internationales, et notamment un témoignage sur la naissance d'un groupe gay à Johannesburg et la répression anti-homos en Afrique du Sud, le mouvement gay en Yougoslavie, une interview du groupe « Hostages of Ayatollah » (R.F.A.), le soutien du groupe gay « Lesbians and Gays support the Printworkers » (L.G.S.P.) aux travailleurs de la presse en Grande-Bretagne, les disques et les concerts anarcho-punks, etc.

Visiblement, *Androzine* emmerde les paranos du S.I.D.A. ! Si Pauwels tombe là-dessus, sûr qu'il ne va pas s'en remettre... Pour contacter ce fanzine rose et noir : B. Beuportier, B.P. 192, 75623 Paris cedex 13. En vente à la librairie du *Monde Libertaire* (8 F).

GIL

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 5 mars

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : la Louisiane hier et aujourd'hui, le blues des marécages, de Clifton Chenier et son accordéon à Champion Jack Dupree à la Nouvelle-Orléans.
« Femmes libres » (12 h à 14 h) : la femme indienne (fin).
« Enlivrez-vous » (16 h à 17 h 30) : avec Remo Forlani.
« Si vis pacem » (17 h 30 à 18 h 30) : l'invité est François Cavanna pour son livre « Les Fosses Caroline ».
« L'Amarante » (20 h 30 à 23 h 30) : graphologie, lire entre les lignes ? Avec la Fédération nationale des graphologues professionnels.
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : 20 ans de jazz en France (suite).

Vendredi 6 mars

« Et les croissants, bordel ! » (8 h à 10 h) : les « news » dans le noir et les musiques en plus.
« H. comme hasard » (12 h à 14 h) : l'écolocloste. La nature, notre mère, faut-il la violer ?
« L'invité quotidien » (19 h à 21 h) : le point sur les travaux de la commission informatique et liberté, de la L.D.H.
« Regards sur... » (21 h à 22 h 30) : objectif communication (minitel, messageries, propagande...)
« Nuit pacifiste » : l'Union pacifiste de France sera présente pour maintenir éveillé l'antimilitarisme et faire la pleine lumière sur le pacifisme !

Samedi 7 mars

« Forum » (11 h 30 à 12 h 30) : les libertaires et l'éducation avec Jean-Marc Raynaud (« T'are ta gueule à la révo ! »).
« Chronique syndicale » (12 h 30 à 14 h 30) : la C.I.S.L., le problème des travailleuses.

Dimanche 8 mars

« Matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : le christianisme contre les femmes, avec Victoria Therame.
« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : Christophe Toussaint, spécialiste de l'épinette des Vosges, à l'occasion de sa venue au salon Musicora.

Lundi 9 mars

« Revue du lundi » (8 h à 10 h) : la presse, les humeurs, avec Jacques et de la musique.
« Allo Maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : revue de presse.

Mardi 10 mars

« Rouge profond » (1 h à 3 h) : la peur (suite). Des interviews, des interventions d'auditeurs. Des nouvelles de H.-P. Lovecraft, Jean Ray, Robert Bloch.
« Music Hall » (10 h à 12 h) : émission animée par l'équipe du T.L.P., avec comme invité Serge Utgé-Royo et d'autres artistes !
« A bâtons rompus » (20 h 30 à 22 h 30) : le fédéralisme (2e partie) avec Stéphane Carel et Régis Faudot (militants de la F.A.).

Mercredi 11 mars

« Musique sur tous les toits » (10 h à 12 h) : avec Robert Cavanna (compositeur).
« Histoires courtes » (15 h 30 à 17 h) : contes et nouvelles.
« Sens interdit » (17 h 15 à 18 h 30) : deux exemples de travail avec des toxicos, en banlieue, avec deux équipes d'animateurs.

RADIO-LIBERTAIRE

Et de huit !

NOUS n'avons pas une inclination particulière pour ce genre de comptabilité, mais elles sont bel et bien huit à s'y être cassé les dents sur ces fréquences qui frôlent de trop près le 89.4 MHz. Et ceci nous le devons à une radio qui nous appréciait sincèrement, à tel point qu'elle comptait partager notre couche sur la bande F.M.

C'est mercredi 25 février, vers 1 heure du matin, qu'elle nous a rejoint dans notre lit douillet, le réveil a été plutôt dur mais dès 10 h son numéro de téléphone était diffusé à l'antenne ainsi qu'à tout ceux qui nous téléphonaient pour savoir si nous émettions encore ! Blocage de standard pendant 48 h, c'est le temps qu'il aura fallu à cette opération rondement menée par nos auditeurs pour mettre un terme à cette brève idylle. Commentaires des squatters : c'est des méthodes de ringards, d'anciens combattants, vous manquez d'humour, on s'en va. Bon vent !

BRUNO
pour R.-L.

Communiqué

Dès cette première semaine du mois de mars, des émissions nocturnes auront lieu sur Radio-Libertaire. S'ajoutant à celle du jeudi soir, réservée au jazz, tous les lundis, mardis et vendredis soirs dès 1 h du matin, les auditeurs pourront découvrir de toutes nouvelles émissions sur le fantastique, le roman noir, les nuits pacifistes ou musicales, « Contacts », etc. Noctambules de toutes espèces à vos postes, la nuit vous appartient.

Secrétariat de Radio-Libertaire

8 MARS

Journée internationale des femmes

CE 8 mars, seront surtout avancés des slogans contre les essais nucléaires dans le Pacifique, contre le racisme et le sexisme, contre l'apartheid avec le Mouvement pour la défense des droits de la femme noire, et contre la militarisation. Ne seront pas oubliés, bien sûr, les thèmes du temps partiel, de la flexibilité et du travail de nuit. Cette année, le rassemblement en solidarité avec les femmes en lutte dans le monde entier aura lieu le 7 mars à 15 h sur la place Saint-Germain-des-Prés.

Une journée historique

Le 8 mars reste une date importante pour les mouvements féministes dans le monde. C'est une journée symbolique de réaffirmation des droits des femmes à l'échelle internationale (droit de vote, droit au divorce, droit à l'avortement, etc.). La lutte pour les droits prend des aspects et des méthodes différents suivant les pays. Elle reste un sujet de débat au cœur des mouvements de femmes.

La revue *Actes* (1) s'en fait l'écho et retrace le rapport des femmes au droit dans différents pays, elle esquisse le rapport des mouvements féministes au droit, montrant à quel point des situations différentes influent sur ce rapport. Il suffit de se rappeler, à ce sujet, la réponse des femmes du tiers monde aux Américaines à la suite d'un rapport d'activité. La lutte pour l'égalité des sexes leur semblait être un luxe en comparaison de la lutte contre l'impérialisme car même si les viols et la violence se développent dans leur société, les problèmes de survie économique sont prioritaires.

Quels droits pour les femmes ?

De la même manière, dans les pays dits développés, la lutte pour la reconnaissance des droits resta longtemps l'apanage des bourgeoises. Les révolutionnaires ne commencèrent à s'y intéresser que bien plus tard, ne voulant pas laisser ce domaine entre les mains des seules bourgeoises. Mais le problème du rapport à établir entre mouvement des femmes et droit n'en fût jamais résolu pour autant.

En France, la tradition extra-parlementariste a longtemps poussé les femmes vers l'« illégalisme » et à ignorer le droit. Depuis une dizaine d'années, on assiste à un revirement. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, la négociation a remplacé la « *révolution au quotidien* ». Dans les pays anglo-saxons, on assiste à la tendance inverse. L'analyse de la situation des femmes aux quatre coins du monde peut aider à définir une stratégie des femmes qui ne soit pas fonction de la conjoncture et qui ne soit pas fixée au gré des politiques gouvernementales.

La question du droit est un débat qui n'est posé que depuis dix ans dans les mouvements de femmes et il n'en est donc qu'à son commencement. Ce qui apparaît comme étant certain, c'est qu'il n'est pas possible de faire l'impasse sur l'interdiction du divorce, l'interdiction de la contraception, de l'avortement, etc., en ce qu'elles constituent des entraves à la liberté. Et puis aussi, tout bonnement, parce qu'elles sont l'outil de l'oppression patriarcale.

Mais de l'autre côté l'expérience a montré que l'égalité formelle est un leurre, et encore, lorsqu'elle ne se retourne pas contre les femmes. On a pu noter les limites du slogan « *Les femmes veulent être les égales des hommes* », niant toute spécificité aux femmes ; mais il faut bien dire que la reconnaissance d'une différence se fait dans l'infériorisation ou relègue les femmes à des rôles traditionnels (qui sont leur « vraie nature » !). Alors déconstruire le droit patriarcal, certes, mais dans l'esprit d'une redéfinition des rapports hommes-femmes.

Monique FIGAROL

(1) Revue « Actes » n°57/58, hiver 1986-1987, « Les cahiers d'action juridique », « Quels droits pour les femmes ? », 65 F.

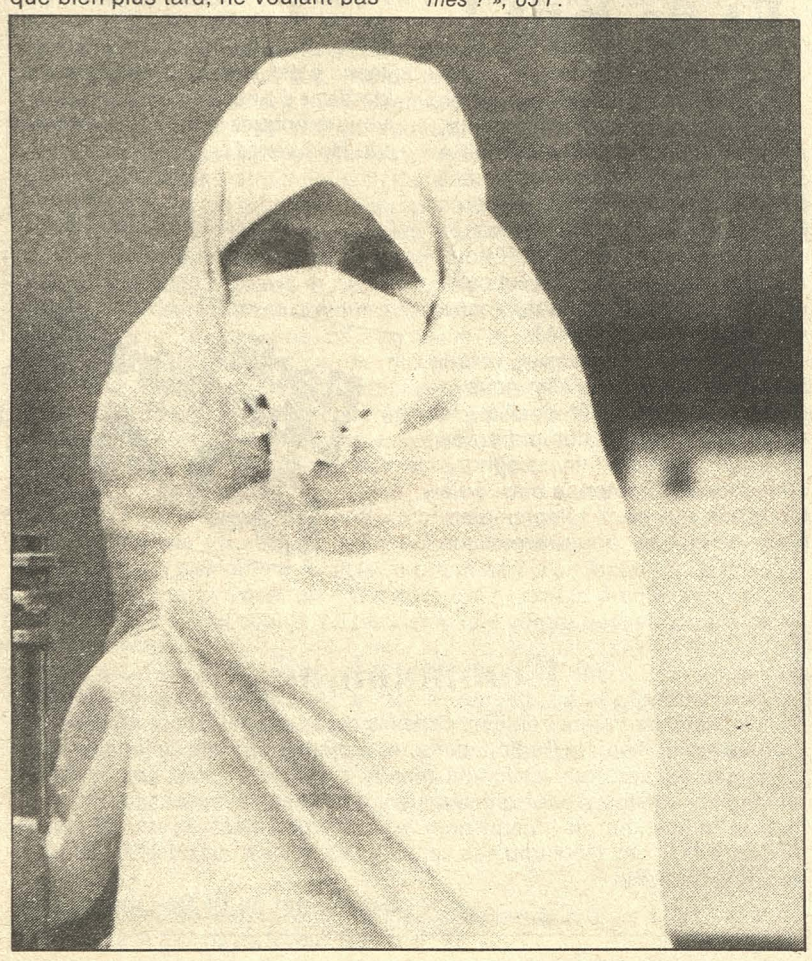

A qui ce corps ?

DES affiches alléchantes proposant des seins numérotés sur minitel aux manipulations génétiques, en passant par l'utilisation faite des maladies sexuellement transmissibles (M.S.T.), les nouvelles technologies et recherches médicales se mettent au service du phallus.

Au nom de la sécurité conjugale, Mme Barzach ne vient-elle pas de proposer un contrôle sexuel aux frontières afin de dépister tous les porteurs(euses) en germe du S.I.D.A. ? Trente-cinq petits génies, issus du « don » de sperme de prix Nobel, s'usent les neurones sur les bancs scolaires américains. Cinq mille bébés éprouvette ont vu le jour dans le monde au prix de 165 000 F chacun. Des avortements, notamment en Inde, sont la conséquence directe de la détermination sexuelle de l'embryon (nous vous laissons deviner le sexe choisi), etc.

Alors, de la montée pornographique cablée aux procès opposant des mères sociales et génétiques déchirées par le refus de vente du bébé, quels sont les critères qui conduisent la société à graduer les prostitutions et désapprobations corporelles ?

Vendre son corps, le louer, l'abandonner aux seuls pouvoirs médicaux ne relève-t-il pas de la même problématique ; le client est roi (mari, passant, contrôleur corporel ou de conscience). Être bientôt obligé de montrer sexe blanc aux frontières, agiter la liste des M.S.T. avant d'offrir toute information contraceptive ou sexuelle dans les médias et maintenir ainsi la sexualité dans les boudoirs gynécologiques revient à opposer deux sexualités : la bonne, la permise, la conjugale contre la déviante, l'homosexuelle, les sexes-à-tout-le-monde...

Un corps parcellisé...

D'un autre côté, nous assistons à la remise en cause directe du droit des femmes à disposer librement de leur corps : le Planing familial est poursuivi pour avoir simplement informé des possibilités d'avortement tardif en Europe, seules les femmes mariées peuvent profiter des « nouvelles maternités » qui sont remboursées à grands frais par la Sécurité sociale alors que les soins à un enfant vivant ne le sont qu'à 80%.

Contrôler, écarter les femmes du marché du travail, diffuser une image jeune-aérobic-sans cellulite, porteuse de porte-jaretelles fantasmagoriques, développer les fonctions de maternage comme essaie de le faire le gouvernement Chirac accompagnent une logique identique : parcelliser, découper les fonctions féminines. En deux mots : mieux diriger pour nier la totalité du corps féminin. Du viol omniprésent aux choix éthiques accaparés par les sommités médicales ou philosophiques, la problématique de la désapprobation corporelle se pérénise même si elle embrasse des domaines qui lui étaient étrangers il y a dix ans.

Sans nier ni les M.S.T. ni l'apport libérateur que peuvent devenir les nouvelles technologies mises aux services de l'humanité et non plus à ceux d'une morale patriarcale, ne faudrait-il pas poser les problèmes différemment ? Informer, débattre publiquement semblent les préalables pour freiner d'une part la montée des maladies sexuelles et d'autre part cela cadrerait et limiterait les manipulations médicales. Associer à la prostitution les « sexomatismes » en tout genre, dénoncer la vente corporelle ou par image de la femme relance ce lourd dossier des violences que nous subissons.

Ne nous y trompons pas, elles sont un des déterminateurs communs des oppressions spécifiques supportées par les femmes dans le monde entier : pays développé ou tiers monde entretiennent et accroîssent ces violences. Continent noir au sein des pays victimes du capitalisme n'oublions pas que les femmes indiennes, africaines... subissent au même titre que les occidentales les pressions, les impositions de la volonté patriarcale utilisant les découvertes médicales pour asseoir d'avantage son oppression.

Thyde ROSELL

CRISE

Femmes et pauvreté

« *SUR les 518 000 personnes au chômage depuis plus de deux ans, 56% sont des femmes (rappelons qu'elles représentent 45% de la population active), dont la majorité a plus de 25 ans* », expliquait le journal *Le Matin* du 25 février. En réponse à cette situation, Séguin envisage de mettre en place des Programmes locaux d'insertion pour les femmes (P.L.I.F.), la création des T.U.C. et du P.I.L. ne suffisant plus à réduire le chômage. C'est ce que l'on pourrait appeler l'allongement du parcours de la réinsertion dans la vie active (ou de l'insertion tout court !).

En effet, les chômeuses ayant déjà subi toute la brochette des stages, périodes d'essai en entreprises au bout desquelles on n'est que rarement embauchée, travaux au noir, T.U.C., P.I.L., et ayant donc maintenant dépassé le cap des 25 ans auraient dû se trouver dans le camp des sans-ressources. Mais voilà le petit parcours de la chômeuse allongé, elle pourra désormais être P.L.I.F. et suivre de nouveaux stages de formation sur neuf mois. Cela signifie reconnaître implicitement le retardement de l'entrée des femmes sur le marché du travail.

L'autre situation type où la paupérisation des femmes s'est accrue est celle des femmes élevant seules leurs enfants. En nombre, elles sont beaucoup plus nombreuses depuis quelques années. Statistiquement, les femmes ont moins intérêt à la séparation que les hommes car elle entraîne pour elles une baisse de revenu bien plus importante que pour eux. Par la suite, elle verra son revenu augmenter moins rapidement que celui de son ex-conjoint. Les allocations, aides sociales et pension alimentaire ne compensent pas cette tendance et une femme peut toujours se voir supprimer les aides sociales, si l'assistance sociale constate que la femme a eu une relation avec un homme (et ceci même si l'homme n'est venu qu'une seule fois chez elle !). Il est bien sûr évident que pour être « honorée » des aides sociales, la femme doit « *être de bonne moralité* », que si elle établit une relation avec un homme, cette relation doit être durable et que donc le monsieur en question doit subvenir aux besoins de la dame, donc plus besoin d'aides sociales ! De fait cette mesure constitue une épée de Damoclès placée au dessus de la tête des femmes.

En conclusion de la présentation de ces deux types de paupérisation des femmes, il faut souligner la dépendance accrue des femmes vis-à-vis de l'Etat, par le biais des aides contre le chômage ou par celui des aides sociales. L'effet premier de la crise est d'augmenter la dépendance des femmes vis-à-vis du mari en les incitant par une politique familiale à retourner au foyer ou vis-à-vis de l'Etat, car le travail des femmes continue d'être considéré comme secondaire par rapport à celui de l'homme. Ce sont donc elles qui seront plus facilement placées en situation d'assistées sociales.

NIKMO